

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4123 du Jeudi 28 Avril 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SESSION PASTORALE ANNUELLE DES ÉVÊQUES DU CONGO

Les rapports d'activités de Commissions épiscopales en examen



Les archevêques et évêques, le représentant du nonce apostolique, les secrétaires généraux de la CEC, l'administrateur diocésain de Dolisie et le président du CNALC à l'ouverture des travaux

HEMOPHILIE

Faire de la question une composante de la politique nationale de santé (P.15)

UDH-YUKI

Une deuxième mort de Guy Brice Parfait Kolelas évitée de justesse (P.14)

JOURNEE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Aider les écrivains congolais à bénéficier de leur droit d'auteur (P.14)

CONGO-PAM

Améliorer la résilience des populations en matière de sécurité alimentaire (P.7)

EDITORIAL

Macron encore

CANAL+

LA TV A ENFIN SON APPLICATION



L'APPLICATION EST INCLUSE
DANS VOTRE ABONNEMENT,
DECOUVREZ-LA VITE !



OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 sis à Brazzaville (République du Congo)
 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans
 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
 B.P.: 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
 E-mail: etudepongui2@gmail.com

CITY TRANSIT

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 au capital social: 1 000 000 de Francs CFA
 siège social: Brazzaville (République du Congo)
 Case J-364/V, OCH - Moungali III
 RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00139

AVIS DE CONSTITUTION

I- Suivant acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans, 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE», le vingt-quatre février deux mil vingt-deux et enregistré à Brazzaville, le vingt-quatre février de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 038/7 numéro 0526, il a été constitué, sous la dénomination sociale de «CITY TRANSIT», une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Objet:

- Courtage;
- Toutes les opérations de transit et de consignation;
- Consignation des navires;
- Cabotage.

Siège social: Brazzaville (République du Congo), Case J-364/V, OCH - Moungali III.

Capital social: un million (1 000 000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100.

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier.

II- Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-quatre février deux mil vingt-deux, de la société ci-dessus plus amplement désignée, l'associée unique a entièrement souscrite et libérée intégralement les parts sociales. Ledit acte a été enregistré à Brazzaville, le vingt-quatre février de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 038/6 numéro 0525.

Gérance de la société: Monsieur Serges MPOUNGUI assume les fonctions de gérant, pour une durée illimitée.

Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le cinq avril deux mil vingt-deux, sous le numéro: CG-BZV-01-2022-B13-00138.

Pour avis & mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
 Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
 E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com République du Congo

«L'HARMATTAN CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
 Siège social: 219, avenue Nelson MANDELA, centre-ville, B.P.: 456, Brazzaville
 RCCM: CG-BZV-01-2009-B13-00042
 REPUBLIQUE DU CONGO.

REVOCACTION DU CO-GERANT ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions ordinaires de l'associé unique de la dénommée: «L'HARMATTAN CONGO», en date du 14 avril 2022, enregistré bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 19 avril 2022, sous Folio 071/5, n° 1606, deux résolutions ont été adoptées:

1- La révocation du co-gérant pour abandon de poste;

2-Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 avril 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-D-00161.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 20 avril 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2009-B13-00042.

Fait à Brazzaville, le 20 avril 2022.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
 Notaire.

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 sis à Brazzaville (République du Congo)
 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
 B.P.: 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
 E-mail: etudepongui2@gmail.com

SANLAM ASSURANCE CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Entreprise régie par le Code des Assurances «CIMA»
 au capital de 4 510 000 000 de Francs CFA
 Brazzaville (République du Congo)
 Rond-point City Center, rez-de-chaussée Immeuble CNSS, Centre-ville
 RCCM : CG-BZV-01-2011-B14-00054 (Ancien n° CG/BZV/11 B 3065)

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt-cinq novembre deux mil vingt et un de la société «SANLAM ASSURANCE CONGO» SA, ci-dessus plus amplement désignée, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office notarial de résidence à Brazzaville, le treize avril deux mil vingt-deux et enregistré le quatorze avril de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 071/3 numéro 1010, les actionnaires ont décidé de:

1. Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020:

i) Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2020;

ii) Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020;

iii) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020;

3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme;

4. Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs;

5. Ratification de la nomination d'un Administrateur;

6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Dépôt légal: un exemplaire du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt-cinq novembre deux mil vingt et un a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le quatorze avril deux mil vingt-deux, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt a été enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2022-D-00156, le quatorze avril deux mil vingt-deux.

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

ETUDE Maître Maurice MASSELOT NOTAIRE

B.P.: 4866, téléphone: (242) 06 667 00 66 / 05 767 00 66;
 104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, face Laboratoire de Total.
 E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 04 Février 2022, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée HER-VAL CONGO-SARL, aux caractéristiques:

-Dénomination: HER-VAL CONGO-SARL.

-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée.

-Capital social: 1.000.000 F. CFA.

-Siège social: Pointe-Noire, quartier KM4, en face de l'Hôtel Hong Kong, téléphone: (00242) 05 573 76 80.

-Objet social: Mise à disposition du personnel off/on shore; prestation de services off/on shore; bâtiments et activités connexes; génie civil.

-Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM.

-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 623, Folio 065/7 en date du 1er Avril 2022.

-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00718 du 08 Avril 2022.

-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, no RCCM CGPNR-01-2022-B12-00081 du 08 Avril 2022.

-Gérance: Monsieur BALOU Joseph est nommé gérant de la société pour une durée de 4 ans.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
 NOTAIRE

VOUS PROTÉGER CONTRE L'INCENDIE C'EST NOTRE PRIORITÉ

ALARME - TÉLÉPHONE DE SECOURS
 DÉTECTEUR DE FUMÉE

EXTINCTEUR - EXTINCTION
 AUTO FM

POMPE DE PROTECTION
 INCENDIE

LA PROTECTION DE VOTRE FOYER OU ENTREPRISE CONTRE LE FEU DEVRAIT TOUJOURS FIGURER EN HAUT DE VOTRE LISTE DE PRIORITÉS

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN VENTE, INSTALLATION ET MAINTENANCE DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

+242 05 042 42 00
22 613 56 20
06 968 55 15
contact@walcker.tech
www.walcker.tech

PCT: le compte à rebours!

Ils étaient nombreux au Parti congolais du travail (PCT) qui, dans la perspective des législatives prochaines, avaient déposé leurs dossiers de candidature. Des annonces qui, pour certains, étaient pour créer la sensation ou juste des feux de paille qui se sont éteints après que le pompier le Comité national d'investiture soit intervenu. L'heure est aux grincements de dents et aux désillusions.

On prend les mêmes, on recommence, pourrait-on dire, après la publication de la liste provisoire des candidats du PCT aux législatives 2022. Tout était déjà scellé et ficelé d'avance, disent les déçus et les surpris.

Car, il n'y a pas eu trop de changements. Après la 9e réunion du Comité national d'investiture, tenue du 5 au 8 avril dernier au Palais de congrès, c'est pour la plupart, les mêmes députés qui ont été retenus. Ce qui n'est pas du goût des autres membres du parti qui se disent frustrés pour certains, et déçus pour d'autres.

Sur les 151 sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale, le PCT a, pour l'heure, positionné 114 candidats. A l'analyse de cette liste, force est de constater que le parti socle de la majorité présidentielle n'a pas présenté de candidats à Dolisie, Mayoko, Loudima, Bambama, Kimongo et Nkayi 1 où l'UPADS, l'ancien parti au pouvoir a des députés. Le PCT n'a pas, non plus, positionné un candidat à Sibiti district, le fief de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou.

Entre frustrations et regrets, le PCT a bien du mal à négocier le virage des législatives surtout à Baongo où le parti n'arrive pas à trancher entre Donald Fylla et Vadim Osdet Mvoubia, premier secrétaire de la Force Montante congolaise, coordonnateur de projets à la fondation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et conseiller à la Primature. Rien d'étonnant, la plupart des membres du Gouvernement sont candidats. On se souvient encore de ce fameux débat, selon lequel les cadres dirigeants de cette formation étaient désignés par cooptation en privilégiant les affinités plutôt que les qualités, au mépris des règlements du parti, à commencer par celui relatif au non-cumul des fonctions de ses cadres. «Un seul individu ne peut pas avoir deux salaires et deux fonctions, cela fait partie des antivaleurs», disait un cadre du PCT. A noter que ce principe de non-cumul avait été acté en 2011.

A vrai dire, le PCT a été dépassé par le nombre des dossiers déposés par ses cadres et dirigeants qui désiraient se positionner en officiel. Le choix opéré par le Comité national d'investiture ne fait pas l'unanimité au sein du parti. «Ce choix n'a pas du tout tenu compte des avis émis par la base. Il est loin de satisfaire tout le monde», contestait un des cadres du parti. «Normalement on ne change pas une équipe qui gagne», rétorquait un autre.

Des enfants de responsables politiques ne veulent pas être en reste. Leur irruption sur la scène politique est un signe qui ne trompe pas. Nombreux sont ceux qui veulent ou se sont positionnés, en évoquant l'alter-

nance démocratique. Les bruits de toutes sortes courent déjà sur certains candidats non investis et qui veulent se présenter sous le label d'indépendants. Ou bien ceux que le parti va positionner en indépendants. Certains d'entre eux n'apprécient pas le fait que leur parti ait pu reconduire, automatiquement, à 90%, les parlementaires sortants. «Il y a bien d'autres candidats, héros dans l'ombre, qui œuvrent pour les succès de leur parti et dont les candidatures ne sont jamais retenues», disent-ils.

La bataille des législatives s'annonce donc rude, plus entre candidats qu'entre familles politiques. D'ores et déjà, on peut dire sans risque de se tromper que les différents candidats vont se livrer une bataille sans merci. Comme des lions enragés, ils vont aller à l'assaut des électeurs en distribuant moult tee-shirts, casquettes, pagnes et même de l'argent pour acheter leur conscience. Beaucoup de ces indépendants tenteront de bousculer les candidats présentés par le parti. Au cours de la première session extraordinaire de son Conseil fédéral, le PCT de Brazzaville, élargi aux postulants à l'investiture aux élections législatives et locales de 2022, le 19 février dernier, Faustin Elenga, dénonçait déjà la pratique des pétitions et autres actions s'inscrivant à l'opposé des principes et normes du parti.

Il avait exprimé son indignation suite au comportement déshonorant, selon lui, affiché par des membres et sympathisants du PCT.

La liste des candidats arrêtée par le Comité national d'investiture doit encore être approuvée par la direction politique. D'ores et déjà, ce sont des grincements de dents. Quelques parlementaires ne sont pas sur cette première liste: Jean Jaurès Ondélé, président du groupe parlementaire du PCT et allié à l'Assemblée nationale et député d'Ongogni; Jean De Dieu Kourissa, député de Poto-Poto I; Josué Cyr Ebina, député d'Ignié; Jean Jacques Mouanda, député de Komono, nommé préfet du département de la Likouala; Raymond Isaac Follo, député de Ngoyo; Aimé Emmanuel Yoka, à Vindza, Alexandre Aloumba, à Ewo district; Serge Hubert Mouélé, à Mbama, Venance Monia, à Dongou, etc.

Parmi les entrants, il y a Rosalie Matondo, à Louomo, Jacqueline Lydia Mikolo, à Mouyondzi où elle sera aux prises avec Claudine Munari, présidente du MUST; Emile Ouosso, à Yaya où il tentera de prendre sa revanche sur Jean-Valère Mbani, président du parti «Le Congo en marge», qui l'avait battu en 2017; Ludovic Ngatsé, à Ollombo II; Thierry Lézin



Pierre Moussa

Moungalla, à Sibiti commune où il était député de 2012-2017; Rick Gérard Bokilo, à Poto-Poto 1; Mme Ahissou Esther Gayama, à l'île Mbamou; Rigobert Maboundou, à Mfouati; Dieudonné Bantsima, maire de Brazzaville, à Mflou-Ngamaba 2; Arlette Soudan Nonault, à Mbama, etc.

Selon des sources recoupées, on parle d'une liste additive qui serait sur le point d'être prise pour tenter de calmer les déçus et combler les autres circonscriptions où le PCT n'a pas encore positionné de candidats. Ce qu'il faut également comprendre de cette première liste, est que le PCT s'est encore taillé la part du lion, par rapport au jeu des alliances, en ne laissant à ses alliés que les sièges qu'ils avaient conquis en 2017. Il s'agit de la DRD à Djambala district, du MAR à Lumumba 3, Loango et Madingou-Kayes. Tout comme du RDPS à Mvouvou 1, Hinda, Nzambi et dans le Kouilou.

Dans les 15 circonscriptions du Pool, le PCT s'est positionné dans 11, à l'exception de Kinkala district (UDH-Yuki), Mayama (MCDDI), Goma Tsé-Tsé (MCDDI) et Mbandza

Ndounga (MCDDI). Restent les circonscriptions de Baongo et de Makélékélé où le PCT, le RC et le MCDDI seraient en pourparlers.

En tout cas, l'impression qui se dégage, c'est que les partis de la majorité vont s'affronter dans bien des circonscriptions. Déjà, à Mayéyé, la confrontation opposera Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma (MAR) dont la candidature est fortement réclamée par les populations et David Benoît Mahoumounou (PCT).

S'il faut esquisser un bilan de l'action de l'Assemblée nationale pendant la 14ème législature, il y a lieu de dire que certains députés laissent un triste souvenir, par leur manque d'initiatives même dans la prise de parole en séance plénière ou de propositions de loi. Leur rôle a tout juste été de lever la main, au moment du vote. D'autres n'osent pas poser la moindre question ou se sont, plutôt, érigés en spectateurs de leurs collègues qui ont, par leurs interventions, marqué cette législature.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Macron encore

Les Français viennent de confirmer M. Emmanuel Macron comme leur Président pour les cinq prochaines années. Il pourra y avoir des nuances, même d'importance, mais le fait est que l'Afrique a été soulagée de l'apprendre. «Mieux vaut lui !», a-t-on pu entendre même dans certaines capitales bougonnes de ces jours-ci comme Bangui ou Bamako. C'est que la relation franco-africaine est celle d'un vieux couple qu'un rien agace: l'absence de l'autre ou sa présence.

Ces derniers temps, l'agacement est même monté d'un cran; une crise d'urticaire qui, ici ou là, a frisé un sentiment anti-français, allant au paradoxe de réclamer le départ des Français au motif qu'ils ont retiré leurs armées là où nous sommes menacés par le djihadisme ou des rébellions alimentées. Alors, partir ou rester? A un certain moment, les excités de la place ont semblé reprocher ces deux contradictions à M. Macron, et les hurrahs qui sont montés des quartiers au soir du 24 avril au dévoilement de la figure du vainqueur de l'élection du 2è tour en France procèdent de la même schizophrénie!

«Ouf! c'est Macron!». Soulagement donc. Assurance de continuer à cheminer avec quelqu'un que l'on connaît. Quelqu'un qui a esquissé des gestes très prometteurs pour cette Afrique qui n'est plus celle de papa: sur le franc CFA, sur la restitution des œuvres d'art africains, sur les sommets Afrique-France, sur la qualification des faits coloniaux ou son éloignement ostensible de nos dirigeants souvent moins soucieux du bien-être de leurs peuples, etc... M. Macron, président jeune, a pu aussi rencontrer l'impétuosité des jeunes d'Afrique, dans des sommets décomplexés. Tout cela, qui relève désormais du symbole assumé, attend de la substance. Elle viendra ou ne viendra pas en raison des incertitudes des temps présents. L'Afrique, surtout l'Afrique francophone, tient la France pour son modèle en tout. Tous les Présidents au pouvoir ont, peu ou prou, étudié dans les écoles françaises. Une fois au pouvoir, ils ont tenté de reproduire ce qu'ils ont côtoyé. Mais, volonté ou incapacité, ils ne sont jamais parvenus à reproduire cette démocratie dont nous avons applaudi la brillante manifestation le 24 avril dernier. Leurs peuples affamés et frustrés leur en tiennent rigueur, eux ou ceux qu'ils suspectent de les soutenir sans regard sur le rétroviseur.

Une guerre incroyable se déroule actuellement en Ukraine. Elle oppose deux pays qu'au Congo nous connaissons bien, et dans lesquels aujourd'hui encore des étudiants de chez nous ont leurs noms inscrits dans les registres de leurs athénées. Que sortira-t-il de cette guerre dont les premiers effets touchent, chez nous, aux denrées de première nécessité? Personne ne le sait bien encore. Mais l'Afrique a pu voir une figure familière, celle de M. Macron, tenter de s'interposer et d'appeler les deux belligérants à la raison. Il est rassurant de voir que la France partage ses appréhensions et, à défaut de parvenir à éteindre l'incendie, elle s'inscrit dans le registre de ceux qui ont tenté de faire quelque chose. Cela profitera indirectement à l'Afrique.

Une nouvelle relation va s'instaurer avec le nouveau mandat du Président Macron. Les cris de frustration lui sont parvenus de Ouagadougou, de Bamako ou de Conakry. La difficulté est qu'à Paris, les choses ont changé, mais qu'en Afrique, elles sont restées les mêmes, coups d'Etat ou pas. La nouvelle politique africaine de la France est attendue même par ceux qui prétendent n'en attendre rien. Le flot des messages de félicitations sur le bureau du Président français depuis dimanche montre à suffisance qu'il y a des positions de posture, du vernis qui ne doit pas induire en erreur.

Albert S. MIANZOUKOUTA

UKRAINE

L'ambassadeur de Chine invite à écouter les points de vue de toutes les parties

Depuis sa prise de fonction, l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, invite régulièrement les journalistes à échanger avec lui sur des thèmes aussi divers que la coopération avec le Congo et l'Afrique, mais aussi sur des questions d'actualité: pandémie du coronavirus, Ukraine etc... Mercredi 20 avril dernier, le diplomate s'est de nouveau plié à cet exercice. En présence du premier conseiller de l'ambassade, Qian Xiaosong, Ma Fulin a réaffirmé l'excellence des relations avec le Congo, basées sur le principe du gagnant-gagnant.

«La Chine et l'Afrique ont connu une même histoire; nous avons tous connu la colonisation par les Occidentaux. La Chine a trouvé en Afrique des partenaires sérieux. Le Président Xi Jinping a lancé beaucoup d'initiatives afin de consolider la coopération entre la Chine et l'Afrique. Il y a, entre autres, la construction de l'Initiative ceinture et route», a-t-il affirmé. Et d'ajouter: «Avec

le Congo, le gagnant-gagnant a connu un essor qu'on n'a jamais vu dans l'histoire de notre coopération. Aujourd'hui, cette coopération continue toujours, et se traduit par des contacts, des échanges réguliers entre les chefs d'Etat des deux pays, entre les deux gouvernements, les personnalités de chaque parti avec le peuple, les échanges dans tous les domaines. Il faut dire que de-



Pendant l'échange

puis ces deux dernières années, surtout après l'apparition de la pandémie de COVID-19, notre coopération a connu certaines difficultés: les échanges ne sont plus directs, ils ont été remplacés

par des échanges virtuels. Mais, nous devons nous habituer», a dit l'ambassadeur en préliminaire. Il a rappelé que l'an passé, le

(Suite en page 4)

BOUENZA

L'UR sensibilise les militants à la révision des listes électorales

Dans le cadre des préparatifs des élections législatives et locales qui pointent à l'horizon, une délégation de l'Union pour la République (UR) conduite par son vice-président, Martin Bissila, a effectué une descente dans le département de la Bouenza où elle a rencontré les militants de Mfouati, Loutété, Nkayi, Madingou et de Boko-Songho. L'objectif était de faire l'évaluation des préparatifs des élections législatives et locales au niveau de leur parti. Et de sensibiliser les militants à l'opération de révision des listes électorales dont la clôture est prévue pour le 30 avril prochain.

La délégation a saisi cette opportunité pour présenter les candidats de l'U.R aux élections législatives, ainsi que la liste de ceux qui sont appelés à concourir pour les locales. C'est avec un grand enthousiasme que la délégation a été accueillie par les militants déterminés à affronter ces échéances

électorales. Le parti de Benjamin Bounkoulou, membre de la majorité présidentielle, a un ancrage important dans le département de la Bouenza. Partout où elle est passée, la délégation a appelé ses militants à se faire enrôler sur les listes électorales. Martin Bissila a exhorté les militants qui sont en âge de voter



Martin Bissila

d'aller se faire inscrire. «Ceux qui étaient inscrits doivent aller consulter les listes, pour vérifier si leurs noms sont bien inscrits.

Elles sont affichées. Ceux qui ont changé de domicile ou qui se sont déplacés d'une localité à une autre, doivent aller faire leur inscription, dans les bureaux les plus proches de leurs nouveaux domiciles», a-t-il indiqué. L'UR est plus que jamais déterminée à jouer les rôles de premier. Le temps est arrivé pour ce parti de se remobiliser et se mettre en ordre de bataille, pour prétendre gagner des sièges. «Unis et déterminés, nous pouvons ensemble faire bouger les lignes», a dit Martin Bissila. Portée sur les fonts baptismaux le 17 mars 1995, l'UR est l'un des plus vieux partis de la majorité présidentielle. En 27 ans de parcours et de lutte politique, le parti a connu des contre-performances électorales. De 11 parlementaires en 1995, il ne compte que des conseillers locaux aujourd'hui. C'est un défi que le parti entend relever.

Pascal Azad DOKO

(Suite de la page 3)

Président Denis Sassou-Nguesso a inauguré le nouveau Palais du Parlement.

A propos du projet du Centre de maintenance aéronautique, il a affirmé qu'il «aurait dû être inauguré en septembre dernier. Mais malheureusement, à cause de certaines difficultés techniques, surtout parce que le terrain n'est pas prêt et qu'il reste occupé par une autre entreprise. Nous sommes en train de discuter avec les autorités congolaises, afin de trouver une solution.»

«Ces deux dernières années, surtout avec la situation de la COVID-19», a-t-il poursuivi, «nous nous sommes concentrés sur la lutte contre la pandémie. La pandémie est une mauvaise chose, mais elle nous a offert une autre forme de relations. La coopération avance non seulement dans le bonheur, mais également dans des difficultés, dans les malheurs. Aujourd'hui, la pandémie est loin d'être terminée. En Afrique, en Asie, en Europe, bref dans le monde, il y a toujours beaucoup de cas de contamination, bien que le rythme soit beaucoup ralenti. En Chine, à Shanghai notamment, depuis à peu près un mois, nous avons enregistré 300.000 cas de contamination. Ce regain a été causé par des courriers, des personnes de retour de voyage à l'étranger. Ce qui prouve qu'aucun pays ne peut s'en sortir seul. Nous devons construire une communauté de destin.»

Le diplomate chinois a souligné appesanti sur le problème de la dette congolaise vis-à-vis de la Chine. «L'an dernier, en avril, le Président Xi Jinping a eu un échange téléphonique avec le Président Denis Sassou-Nguesso à ce sujet. Les deux chefs d'Etat ont convenu de faire des efforts ensemble, pour régler le problème de cette dette. La première étape était de laisser les experts des deux pays échanger, discuter ensemble avant de conclure quelque chose. Une visio-conférence était prévue au début de l'année, mais à cause du calendrier de l'un et de l'autre, surtout de la partie congolaise, elle a été reportée. Mais ce sera pour bientôt.»

M. Ma Fulin s'est également appesanti sur le problème de la dette congolaise vis-à-vis de la Chine. «L'an dernier, en avril, le Président Xi Jinping a eu un échange téléphonique avec le Président Denis Sassou-Nguesso à ce sujet. Les deux chefs d'Etat ont convenu de faire des efforts ensemble, pour régler le problème de cette dette. La première étape était de laisser les experts des deux pays échanger, discuter ensemble avant de conclure quelque chose. Une visio-conférence était prévue au début de l'année, mais à cause du calendrier de l'un et de l'autre, surtout de la partie congolaise, elle a été reportée. Mais ce sera pour bientôt.»

A propos de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire, ce n'est pas qu'un projet, mais beaucoup de projets. Ma Fulin qui met beaucoup d'espoir dans cette zone économique spéciale de Pointe-Noire de rassurer : «L'orientation de la construction de cette zone économique spéciale, ou bien l'idée principale de la construction de cette zone est de mettre en valeur la main d'œuvre et les ressources afin de promouvoir l'industrie de base, comme les industries sidérurgiques, pétrochimiques, textiles, la transformation des produits agricoles afin de promouvoir au Congo l'industrialisation et la diversification économiques... Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un problème foncier. Ça c'est vraiment un problème. Mais nous espérons toujours qu'après la fin de la pandémie, nous allons relancer rapidement la planification, la construction et l'investissement de la Zone économique spéciale à Pointe-Noire, pour voir le plus rapidement possible le premier résultat.»

Les journalistes se sont émus de cas de maltraitances de Congolais au sein de certaines sociétés chinoises établies au Congo. L'ambassadeur a reconnu avoir été saisi de certains cas, mais il a assuré que tout était questions de malentendus. «La politique de notre ambassade est de ne laisser les sociétés chinoises violer aucune règle au Congo», a-t-il dit, avec fermeté. Il s'est longuement étendu sur la crise ukrainienne, soulignant que la position de la Chine, tout comme celle du Congo qui s'est abstenu de voter les sanctions au Conseil de sécurité de l'ONU. «A Genève, sur le statut de membre du Conseil des droits de l'homme de la Russie, la Chine a voté contre, le Congo également. Pourquoi la Chine et le Congo ont-ils une position identique? Parce que nous voyons les choses d'une même manière. Quand quelqu'un est malade, il a de la fièvre, la fièvre n'est pas la maladie, mais une réaction de la maladie. Donc, il faut trouver surtout la vraie maladie qui a causé la fièvre pour guérir globalement un malade. La crise ukrainienne est causée par une crise sécuritaire, politique, entre la Russie et l'OTAN. L'Ukraine n'est qu'un champ de bataille. Donc, pour résoudre ce problème, toutes les parties doivent faire des efforts.» «Depuis l'éclatement de cette crise, le Président Xi Jinping s'est entretenu en visioconférence avec beaucoup de personnalités, que ce soit de la Russie, des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, le président de la Commission de l'Union européenne, etc. Il a souligné que la Chine trouvait très regrettable la situation actuelle en Ukraine, affirmant que la position de la Chine est très claire et constante: la Chine s'est toujours tenue du côté de la paix et qu'elle avait toujours fait des jugements selon la réalité des faits, et en toute indépendance, plaider pour la préservation du droit international et des normes fondamentales régissant les relations internationales universellement reconnues, agit en conformité avec les buts et principes de la Charte de l'ONU...Le Président Xi Jinping, pendant ces différentes rencontres, a présenté son point de vue pour le règlement de la crise ukrainienne dans le contexte actuel. D'abord, promouvoir les pourparlers de paix, la Chine soutient l'Union européenne dans ses efforts visant le règlement politique de la question ukrainienne, et joue depuis toujours son rôle en faveur de la paix et du dialogue. Les pourparlers de paix sont la seule issue possible pour éviter l'escalade de la tension. La communauté internationale doit continuer de créer les conditions et un environnement favorables aux négociations entre la Russie et l'Ukraine, dégager de l'espace pour le règlement politique et s'abstenir de mettre de l'huile sur le feu. Le deuxième point, prévenir une crise humanitaire de plus grande ampleur. Troisièmement, il faut construire une paix durable, en Europe et sur le continent eurasiatique. Le danger survenu en Europe pourrait avoir des effets dangereux en Asie et la région Asie-Pacifique. La solution de fond consiste à prendre en compte les préoccupations sécuritaires légitimes de toutes les parties concernées, c'est-à-dire de l'Ukraine et la Russie. Quatrième point: éviter l'amplification du conflit global. Après l'échange, Ma Fulin a remis un don d'équipements informatiques et bureautiques aux organes de presse audiovisuelle, écrite et électronique, tant publics que privés.

été saisi de certains cas, mais il a assuré que tout était questions de malentendus. «La politique de notre ambassade est de ne laisser les sociétés chinoises violer aucune règle au Congo», a-t-il dit, avec fermeté.

Il s'est longuement étendu sur la crise ukrainienne, soulignant que la position de la Chine, tout comme celle du Congo qui s'est abstenu de voter les sanctions au Conseil de sécurité de l'ONU.

«A Genève, sur le statut de membre du Conseil des droits de l'homme de la Russie, la Chine a voté contre, le Congo également. Pourquoi la Chine et le Congo ont-ils une position identique? Parce que nous voyons les choses d'une même manière. Quand quelqu'un est malade, il a de la fièvre, la fièvre n'est pas la maladie, mais une réaction de la maladie. Donc, il faut trouver surtout la vraie maladie qui a causé la fièvre pour guérir globalement un malade. La crise ukrainienne est causée par une crise sécuritaire, politique, entre la Russie et l'OTAN. L'Ukraine n'est qu'un champ de bataille. Donc, pour résoudre ce problème, toutes les parties doivent faire des efforts.»

«Depuis l'éclatement de cette crise, le Président Xi Jinping s'est entretenu en visioconférence avec beaucoup de personnalités, que ce soit de la Russie, des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, le président de la Commission de l'Union européenne, etc. Il a souligné que la Chine trouvait très regrettable la situation actuelle en Ukraine, affirmant que la position de la Chine est très claire et constante: la Chine s'est toujours tenue du côté de la paix et qu'elle avait toujours fait des jugements selon la réalité des faits, et en toute indépendance, plaider pour la préservation du droit international et des normes fondamentales régissant les relations internationales universellement reconnues, agit en conformité avec les buts et principes de la Charte de l'ONU...Le Président Xi Jinping, pendant ces différentes rencontres, a présenté son point de vue pour le règlement de la crise ukrainienne dans le contexte actuel. D'abord, promouvoir les pourparlers de paix, la Chine soutient l'Union européenne dans ses efforts visant le règlement politique de la question ukrainienne, et joue depuis toujours son rôle en faveur de la paix et du dialogue. Les pourparlers de paix sont la seule issue possible pour éviter l'escalade de la tension. La communauté internationale doit continuer de créer les conditions et un environnement favorables aux négociations entre la Russie et l'Ukraine, dégager de l'espace pour le règlement politique et s'abstenir de mettre de l'huile sur le feu. Le deuxième point, prévenir une crise humanitaire de plus grande ampleur. Troisièmement, il faut construire une paix durable, en Europe et sur le continent eurasiatique. Le danger survenu en Europe pourrait avoir des effets dangereux en Asie et la région Asie-Pacifique. La solution de fond consiste à prendre en compte les préoccupations sécuritaires légitimes de toutes les parties concernées, c'est-à-dire de l'Ukraine et la Russie. Quatrième point: éviter l'amplification du conflit global. Après l'échange, Ma Fulin a remis un don d'équipements informatiques et bureautiques aux organes de presse audiovisuelle, écrite et électronique, tant publics que privés.

«L'orientation de la construction de cette zone économique spéciale, ou bien l'idée principale de la construction de cette zone est de mettre en valeur la main d'œuvre et les ressources afin de promouvoir l'industrie de base, comme les industries sidérurgiques, pétrochimiques, textiles, la transformation des produits agricoles afin de promouvoir au Congo l'industrialisation et la diversification économiques... Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un problème foncier. Ça c'est vraiment un problème. Mais nous espérons toujours qu'après la fin de la pandémie, nous allons relancer rapidement la planification, la construction et l'investissement de la Zone économique spéciale à Pointe-Noire, pour voir le plus rapidement possible le premier résultat.»

Les journalistes se sont émus de cas de maltraitances de Congolais au sein de certaines sociétés chinoises établies au Congo. L'ambassadeur a reconnu avoir

été saisi de certains cas, mais il a assuré que tout était questions de malentendus. «La politique de notre ambassade est de ne laisser les sociétés chinoises violer aucune règle au Congo», a-t-il dit, avec fermeté.

Il s'est longuement étendu sur la crise ukrainienne, soulignant que la position de la Chine, tout comme celle du Congo qui s'est abstenu de voter les sanctions au Conseil de sécurité de l'ONU.

«A Genève, sur le statut de membre du Conseil des droits de l'homme de la Russie, la Chine a voté contre, le Congo également. Pourquoi la Chine et le Congo ont-ils une position identique? Parce que nous voyons les choses d'une même manière. Quand quelqu'un est malade, il a de la fièvre, la fièvre n'est pas la maladie, mais une réaction de la maladie. Donc, il faut trouver surtout la vraie maladie qui a causé la fièvre pour guérir globalement un malade. La crise ukrainienne est causée par une crise sécuritaire, politique, entre la Russie et l'OTAN. L'Ukraine n'est qu'un champ de bataille. Donc, pour résoudre ce problème, toutes les parties doivent faire des efforts.»

«Depuis l'éclatement de cette crise, le Président Xi Jinping s'est entretenu en visioconférence avec beaucoup de personnalités, que ce soit de la Russie, des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, le président de la Commission de l'Union européenne, etc. Il a souligné que la Chine trouvait très regrettable la situation actuelle en Ukraine, affirmant que la position de la Chine est très claire et constante: la Chine s'est toujours tenue du côté de la paix et qu'elle avait toujours fait des jugements selon la réalité des faits, et en toute indépendance, plaider pour la préservation du droit international et des normes fondamentales régissant les relations internationales universellement reconnues, agit en conformité avec les buts et principes de la Charte de l'ONU...Le Président Xi Jinping, pendant ces différentes rencontres, a présenté son point de vue pour le règlement de la crise ukrainienne dans le contexte actuel. D'abord, promouvoir les pourparlers de paix, la Chine soutient l'Union européenne dans ses efforts visant le règlement politique de la question ukrainienne, et joue depuis toujours son rôle en faveur de la paix et du dialogue. Les pourparlers de paix sont la seule issue possible pour éviter l'escalade de la tension. La communauté internationale doit continuer de créer les conditions et un environnement favorables aux négociations entre la Russie et l'Ukraine, dégager de l'espace pour le règlement politique et s'abstenir de mettre de l'huile sur le feu. Le deuxième point, prévenir une crise humanitaire de plus grande ampleur. Troisièmement, il faut construire une paix durable, en Europe et sur le continent eurasiatique. Le danger survenu en Europe pourrait avoir des effets dangereux en Asie et la région Asie-Pacifique. La solution de fond consiste à prendre en compte les préoccupations sécuritaires légitimes de toutes les parties concernées, c'est-à-dire de l'Ukraine et la Russie. Quatrième point: éviter l'amplification du conflit global. Après l'échange, Ma Fulin a remis un don d'équipements informatiques et bureautiques aux organes de presse audiovisuelle, écrite et électronique, tant publics que privés.

Après l'échange, Ma Fulin a remis un don d'équipements informatiques et bureautiques aux organes de presse audiovisuelle, écrite et électronique, tant publics que privés.

Après l'échange, Ma Fulin a remis un don d'équipements informatiques et bureautiques aux organes de presse audiovisuelle, écrite et électronique, tant publics que privés.

Après l'échange, Ma Fulin a remis un don d'équipements informatiques et bureautiques aux organes de presse audiovisuelle, écrite et électronique, tant publics que privés.

Albert S. MIANZOUKOUTA et Vêran Carrhol YANGA

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Les États-Unis annoncent une assistance de 5 700 000 dollars, environ 3.4 milliards de Francs CFA, pour venir en aide aux victimes des inondations en République du Congo

Brazzaville, 21 avril 2022 - L'ambassade des États-Unis à Brazzaville a le plaisir d'annoncer deux contributions financières supplémentaires au Programme alimentaire mondial (PAM) d'une valeur totale d'environ 5 700 000 dollars. Cette assistance permettra de fournir une aide alimentaire d'urgence à plus de 36 000 habitants les plus vulnérables au Congo: ceux dont l'approvisionnement alimentaire a été affecté par de graves inondations ainsi que les personnes déplacées et les réfugiés. Il est important de noter qu'une partie de ce financement soutiendra spécifiquement les femmes enceintes et les nouvelles mères. Elle permettra également de traiter les enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition. Selon l'ambassadeur américain Eugene Young, «nous devons faire ce que nous pouvons pour aider les familles qui souffrent à la suite de graves inondations. Ces deux années

ont été très difficiles, et ces fonds aideront à nourrir, entre autres, des enfants malnutris affectés par les récoltes détruites et la perte des sources de revenus de leurs parents. Nous sommes partenaires, et les partenaires s'entraident». Les États-Unis sont les plus grands donateurs d'aide humanitaire à la République du Congo, et l'ambassade des États-Unis à Brazzaville est fière de travailler avec son partenaire le PAM pour aider les communautés congolaises à se remettre des inondations dévastatrices et de fournir une assistance vitale. Pour les dernières mises à jour sur l'aide humanitaire du gouvernement américain en République du Congo, visitez <https://www.usaid.gov/humanitarian-assistance/republic-of-the-congo>

EDUCATION

L'école inclusive "Complexe scolaire Emmaüs" souhaite participer aux états généraux

Le directeur général du "Complexe scolaire Emmaüs", Emerson Massa a formulé le vœu auprès du Haut-commissaire à l'éducation de voir son établissement prendre part aux assises des états généraux de l'éducation prévus dans les prochains mois.

Le Congo ne compte qu'une seule école inclusive, construite par l'ONG «Viens et Vois», avec l'appui financier de la Mission évangélique Braille (MEB), une organisation non gouvernementale Suisse. L'établissement a ouvert ses portes le 1^{er} octobre au titre de l'année scolaire 2019-2020. Les enseignements sont donnés aux apprenants valides et aux déficients visuels (malvoyants ou aveugles). M. Emerson Massa tient à cette participation pour les objectifs suivants: faire connaître l'école inclusive en se basant sur sa démarcation avec l'école spécialisée; mettre à la disposition des autorités compétentes les problèmes auxquels sont confrontés la première école du genre et proposer des pistes de solutions; suggérer une politique de développement des écoles inclusives sur l'ensemble du territoire national au lieu des écoles spécialisées. «L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage actuellement

la construction des écoles inclusives où l'enseignant a la capacité de dispenser les cours à la fois aux enfants valides et aux déficients visuels, en lieu et place des écoles spécialisées», a expliqué Emerson Massa. Au cours des assises des états généraux de l'éducation, a-t-il annoncé, «les discussions devront porter sur le problème d'apprentissage des personnes vivant avec handicap visuel. Il s'agira notamment des besoins cruciaux des apprenants déficients visuels à savoir, l'instauration du Braille dans les programmes d'enseignement dans les écoles de formation des enseignants (ENI, ENS et autres), la prise en compte du personnel enseignant capable de dispenser des cours de Braille ainsi que celle de la construction des écoles inclusives sur l'ensemble du territoire national». L'école inclusive, a-t-il poursuivi, «vise à offrir à chaque apprenant un environnement scolaire adapté à sa particularité en fonction de ses besoins, talents et ses conditions de vie



Emerson Massa

sociales et économiques, tout en maximisant ses potentiels». Il a déploré l'absence des écoles inclusives au Congo, en dépit de la seule école inclusive construite à Kintélé aux environs de Brazzaville, dans le département du Pool. Selon lui, nous devons aller à une véritable école inclusive à l'échelle nationale: «Une seule école en ville ne rendra pas service aux autres enfants en situation de handicap dans les départements du pays qui voudront bien apprendre, car Brazzaville ne dispose pas des maisons d'accueil pour les prendre en charge. La création des écoles inclusives a une

importance capitale et permettra à ces personnes vulnérables de côtoyer les valides en créant un environnement sain qui les encouragera à sortir de l'isolement», a-t-il précisé. Les personnes handicapées, a-t-il fait savoir, ont droit à l'éducation inclusive sur le même pied d'égalité conformément aux Objectifs durables de développement (ODD4) 2015-2030, dont l'ambition est d'élargir à tous l'accès aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Pour soutenir sa vision, il a donné deux exemples patents sur les difficultés rencontrées par les déficients visuels lors des examens d'Etat: l'inégalité du temps de l'épreuve aux examens d'Etat. Quand une épreuve à une durée de 2h 00 mn, le candidat valide se jette sur le sujet immédiatement. Pendant ce temps, le déficient attend la transcription de son accompagnateur; l'absence des animateurs de telles écoles dans les équipes pédagogiques et la non insertion des outils appropriés dans les examens d'Etat; le non recrutement automatique dans la Fonction publique des bénévoles diplômés et formés dans ces écoles.

Alain-Patrick MASSAMBA

HUMANITAIRE

Urgence de l'assistance aux réfugiés et aux enfants non scolarisés

Les inondations au nord du pays ont provoqué le déplacement des populations et détruit des habitations. Des nombreuses familles se sont retrouvées sinistrées et hébergées dans les sites d'accueil et beaucoup d'enfants n'ont pas accès à l'école. Pour améliorer leur situation, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, a organisé le 20 avril dernier une réunion avec quelques agences du système des Nations-Unies, sur l'action à mener.

La réunion a connu la participation des agences telles que le FNUAP, le HCR, l'UNESCO et l'UNICEF. A l'issue de celle-ci, Mme Anne-Elisabeth Ravetto, représentante du HCR, s'est prêtée à la presse. «Nous avons été appelées par la ministre, pour trouver la réponse à donner pour améliorer les conditions des enfants qui n'ont pas tous accès à l'école et des réfugiés», a-t-elle expliqué. Les partenaires du Congo et le ministère se sont mis d'accord pour évaluer des problèmes notamment les besoins, en ce qui concerne chacune d'entre elles dans son aire de responsabilité. «Nous examinerons ce qui pourra être fait pour renforcer le système éducatif et sanitaire.

Nous sommes dans la phase de compréhension des problèmes sur place, non pas uniquement pour les réfugiés, mais pour toutes les populations qui habitent ces zones afin de mobiliser l'attention des acteurs de développement», a fait savoir Mme Anne-Elisabeth Ravetto. Elle a reconnu qu'il y a des réfugiés à Makotipoko, dans les environs et à Buemba. «Le HCR est présent dans les Plateaux, notamment à Gamboma. Nous travaillons à soutenir les autorités locales pour protéger et assister les réfugiés qui habitent dans les sites à Mboumba, à Makotipoko et bien d'autres localités. Y compris leur documentation, par exemple, l'obtention des actes de naissance. C'est l'une



Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

des problématiques qui a été mentionnée au cours de cette réunion». La représentante du HCR a indiqué que son agence a un programme pour soutenir les autorités dans l'éradication de l'apatridie. «L'Afrique est bien placée pour avoir tous les outils en place pour pouvoir éradiquer l'apatridie. C'est un autre angle

de travail que nous faisons dans les Plateaux», a-t-elle précisé. La ministre a insisté sur la dimension «urgence» de cette action à mener. Rappelons que le Gouvernement fournit déjà des efforts dans la résolution du phénomène d'apatridie, malgré la situation économique et financière difficile que traverse le pays.

INNOUDATION

Eugene Young chez la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire

Après avoir présenté ses lettres de créances le 30 mars 2022 au Président de la République Denis Sassou-Nguesso, le nouvel ambassadeur des États-Unis au Congo, Eugene S. Young, a été reçu en audience par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, le 22 avril dernier. Les discussions ont principalement porté sur l'aide que les États-Unis ont apporté au Gouvernement pour faire face aux inondations dans le nord du pays. D'autres sujets, tel que le trafic des êtres humains, ont été abordés.

L'ambassadeur des États-Unis au Congo a saisi cette occasion pour remercier la ministre de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé en terre congolaise. Eugene Young entend inscrire son mandat sur la continuité et maintenir le flambeau de la coopération bilatérale entre le Congo et les États-Unis. Le diplomate américain est venu discuter avec la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma des sujets à caractère socio-humanitaire, notamment le soutien des États-Unis aux victimes des inondations au Nord du Congo. En effet, lors de sa rencontre avec le Président Denis Sassou-Nguesso, la sous-secr-

taire d'État adjointe des États-Unis d'Amérique aux Affaires de l'Afrique centrale, Amy Holman, avait annoncé une aide de 5.700.000 dollars, environ 3,4 milliards de F.CFA pour les victimes de ces inondations, notamment dans les départements de la Likouala, des Plateaux et de la Sangha. L'élan de solidarité des États-Unis est une réponse à l'appel lancé en décembre 2021 par la ministre congolaise des Affaires sociales et de l'action humanitaire à la communauté internationale pour aider les milliers de personnes touchées par les inondations dans le Nord du Congo et aux réfugiés. «Nous



Pendant l'audience

avons un grand partenaire, le PAM qui va assurer cette aide. Il s'agit d'apporter une aide alimentaire aux victimes des inondations et une aide nutritionnelle aux femmes et aux enfants qui souffriraient de malnutrition modérée dans les différentes zones du pays. Les USA continuent aussi à soutenir le PAM pour toute l'aide apportée aux réfugiés qui ont besoin d'une assistance», a-t-il déclaré. Des sujets d'intérêt commun ont

également figuré en bonne place dans les échanges entre la ministre des Affaires sociales et Eugene Young. Il s'agit de la traite des êtres humains, par exemple. «C'est une priorité pour nous et pour le Congo. Nous voulons intensifier cette lutte. Le Congo a déjà fait énormément de progrès», a dit le diplomate américain. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que cette rencontre est loin d'être la dernière.

Retour du bateau humanitaire à Brazzaville

Parti de Brazzaville le 7 avril dernier à destination de Makotipoko, Mossaka, Loukoléla et Liranga, le bateau humanitaire estampillé «Ville de Brazzaville» a regagné la capitale le 21 avril, après deux semaines, au terme de sa mission humanitaire aux victimes des inondations. Une cérémonie de réception du bateau a eu lieu au beach, en présence d'Eugène Ickounga, directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Le coup d'envoi du bateau avait été donné par Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, en présence de son

homologue des Transports, Jean-Marc Thystère-Tchicaya. Sobre, telle a été la cérémonie. «Mission accomplie et sentiment de satisfac-

tion. Nous avons effectué le déplacement du Beach pour recevoir le bateau humanitaire qui venait d'accomplir sa mission aux victimes des inondations au nord du pays. Les choses se sont bien passées. Nous manifestons notre fierté», a déclaré Eugène Ickounga.

Le bateau humanitaire qui a accosté sur le quai du Beach traduit la volonté du Gouvernement d'apporter une assistance aux victimes des

inondations au nord du pays. Composé du personnel humanitaire, ce bateau est allé soulager les souffrances des populations sinistrées à la suite des pluies qui ont causé d'énormes dégâts matériels. Des familles entières se retrouvent sinistrées pour cause des inondations. Pendant deux semaines, il a sillonné les localités de Makotipoko, Mossaka, Loukoléla et Liranga, transportant à son port des vivres et non-vivres.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Macabre découverte à Ngamakosso: le corps d'un sexagénaire retrouvé dans sa maison

Un homme de 60 ans a été trouvé mort jeudi 21 avril dernier dans sa maison en tôles, rue Lébou, à Ngamakosso, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Il y vivait seul, selon des témoins. Vu l'état de putréfaction avancée du corps, sa mort remontait à plusieurs jours. Il a été inhumé le même jour, après le constat d'usage fait par les services de police. La vigilance du voisinage est interpellée afin d'aider les personnes vivant seules.

La route Nganga Lingolo-Linzolo: le cauchemar !

Cette route, la première reliant Brazzaville et une partie du sud du pays, n'est plus qu'un cauchemar sur les 30 km de son tronçon nagueur bitumé. On la savait déjà dégradée, mais les pluies de ces derniers jours l'ont transformée en circuit de rallye, dirait l'humoriste. Sa dégradation est la conséquence du manque d'entretien depuis des années. Non seulement le bitume a disparu sous l'effet conjugué de la circulation et de l'érosion, mais on note en outre la présence de plusieurs bourniers sur cette route au point que pour parcourir sa distance jusqu'à son prolongement sur Mbanza Ndounga, il faut près de cinq heures, voire plus. L'activité économique, cela va sans dire, en prend un sérieux coup le long d'un axe routier pourtant vital. D'où les difficultés qu'éprouvent les commerçants, par exemple, à écouler leurs produits. Ils ne savent comment sortir de cette situation qui les marginalise.

Trop de nuisance sonore à Pointe-Noire

Si l'on est en quête de calme, Pointe-Noire n'est certainement pas la ville idéale pour cela. Le bruit infernal des buvettes ou des ngandas vous tient souvent en éveil, à côté de celui des églises de réveil qui continuent de germer comme des champignons. En témoigne, la saisie par la police de 95 instruments musicaux, dont 39 baffles, 9 pianos, 9 ordinateurs, 29 tables de mixages, 4 amplificateurs, une unité centrale, une platine, un écran d'ordinateur, une boîte à micro, et un tam-tam, a laissé entendre le 5 avril dernier Jean Pierre Okiba, le commandant territorial des Forces de police de Pointe-Noire et du Kouilou. Le policier a indexé particulièrement les églises afin qu'elles prennent leurs responsabilités face à ce fléau dont elles ont une grande responsabilité selon lui. Nombre de Congolais s'interrogent: «Dans ces églises, on y prie dans un vacarme pour attendre le retour de qui exactement?»

Législatives: la majorité présidentielle en rang dispersé à Bacongo?

On dit que les responsables du PCT (Parti congolais du travail) sont à couteaux tirés dans l'un des arrondissements de Brazzaville, précisément Bacongo. Le climat y serait tendu de ce côté-là. Certains caciques tiennent, semble-t-il, à présenter leurs parents ou proches à la députation. Ils y tiendraient coûte que coûte, d'où l'attente, dit-on, d'une supposée liste additive, le parti n'ayant pas réussi à trancher certains cas. Les négociations avec les partis alliés tardent aussi à se concrétiser par des accords.

Le laxisme des policiers face aux taxis-motos

Malgré leur interdiction, les taxis-motos circulent toujours à Brazzaville. Tout cela se passe au vu et au su des agents de la circulation routière qui ne s'intéressent qu'à la surcharge des gros camions de sable, de caillasse, du fer à béton ou de fofou. Les conducteurs de taxi-moto ne respectent pas toujours la réglementation en vigueur et sont à l'origine de beaucoup d'accidents. La semaine passée, une vendeuse ambulante et ses deux enfants ont été fauchés par un conducteur de taxi-moto. Ce dernier a pris la fuite, par crainte, sans nul doute de la justice populaire. Personne n'a pu l'identifier.

Que de rues en cul de sac!

Les autorités municipales devraient jeter un coup d'œil sur le tracé de certaines rues dans les quartiers de Brazzaville, surtout les quartiers périphériques. Ils vont constater que des rues n'y obéissent pas aux normes réglementaires. Les riverains les rétrécissent à volonté à certains endroits pour les élargir ensuite un peu plus loin. D'autres rues commencent quelque part sans déboucher sur les voies principales, tout simplement parce qu'un hors-la-loi a délibérément choisi de stopper leur parcours pour ériger sa bicoque ou sa villa. En toute impunité.

FRIEDLANDER CONGO

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000.000 de Francs CFA

Siège social : Zone Industrielle de la Foire – BP : 5361

Pointe-Noire, République du Congo

R.C.C.M. : CG-PNR-01-1993-B12-00154

Aux termes d'un acte, en date, à Pointe-Noire, du 15 avril 2022, la société Friedlander Industrie Congo, société à responsabilité limitée, au capital social de 1 000 000 de FCFA, ayant son siège social sis Zone Industrielle de la Foire, BP : 5361, Pointe-Noire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2012-B13-00172, et la société Friedlander Congo, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 de FCFA, ayant son siège social sis Zone Industrielle de la Foire, BP : 5361, Pointe-Noire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-1993-B12-00154 ont établi un projet de fusion par absorption de la société Friedlander Congo par la société Friedlander Industrie Congo.

Il a été notamment convenu que :

- la société Friedlander Congo apporte à la société Friedlander Industrie Congo la totalité de son actif évalué à 1 947 912 500 FCFA et de son passif évalué à 2 113 837 015 FCFA,
- la société absorbante assumera l'intégralité des dettes et charges de la société absorbée, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure à la date d'effet de la fusion et qui auraient été omises dans la comptabilité de la Société Absorbée,
- s'il venait à se révéler ultérieurement une différence, en plus ou en moins,

entre le passif pris en charge par la société absorbante et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la société absorbante serait tenue d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de part ni d'autre,

- toutes les parts sociales de la société Friedlander Congo étant détenues en totalité par la société Friedlander Industrie Congo, société absorbante, conformément aux dispositions de l'article 191 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il n'y aura pas lieu de procéder à une augmentation du capital de la société Absorbante ni à fortiori à l'émission de nouveaux titres,
- les livres de comptabilité, les pièces comptables, archives et dossiers de la société Friedlander Congo, dûment visés, seront remis à la société Friedlander Industrie Congo.

La fusion sera réalisée en date d'effet du 1er janvier 2022, nonobstant la date d'approbation de l'opération par l'Assemblée générale de la société absorbante.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Gérant

FRIEDLANDER INDUSTRIE CONGO

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000.000 de Francs CFA

Siège social : Zone Industrielle de la Foire – BP : 5361

Pointe-Noire, République du Congo

R.C.C.M. : CG-PNR-01-2012-B13-00172

Aux termes d'un acte, en date, à Pointe-Noire, du 15 avril 2022, la société Friedlander Industrie Congo, société à responsabilité limitée, au capital social de 1 000 000 de FCFA, ayant son siège social sis Zone Industrielle de la Foire, BP : 5361, Pointe-Noire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2012-B13-00172, et la société Friedlander Congo, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 de FCFA, ayant son siège social sis Zone Industrielle de la Foire, BP : 5361, Pointe-Noire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-1993-B12-00154 ont établi un projet de fusion par absorption de la société Friedlander Congo par la société Friedlander Industrie Congo.

Il a été notamment convenu que :

- la société Friedlander Congo apporte à la société Friedlander Industrie Congo la totalité de son actif évalué à 1 947 912 500 FCFA et de son passif évalué à 2 113 837 015 FCFA,
- la société absorbante assumera l'intégralité des dettes et charges de la société absorbée, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure à la date d'effet de la fusion et qui auraient été omises dans la comptabilité de la Société Absorbée,
- s'il venait à se révéler ultérieurement une différence, en plus ou en

moins, entre le passif pris en charge par la société absorbante et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la société absorbante serait tenue d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de part ni d'autre,

- toutes les parts sociales de la société Friedlander Congo étant détenues en totalité par la société Friedlander Industrie Congo, société absorbante, conformément aux dispositions de l'article 191 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il n'y aura pas lieu de procéder à une augmentation du capital de la société Absorbante ni à fortiori à l'émission de nouveaux titres,
- les livres de comptabilité, les pièces comptables, archives et dossiers de la société Friedlander Congo, dûment visés, seront remis à la société Friedlander Industrie Congo.

La fusion sera réalisée en date d'effet du 1er janvier 2022, nonobstant la date d'approbation de l'opération par l'Assemblée générale de la société absorbante.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Gérant

PROJET DURQUAP

Doter Brazzaville et Pointe-Noire de plans locaux d'urbanisme

Le ministère de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier par le biais du projet Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURQuaP) a procédé mardi 19 avril dernier à Brazzaville, à la réception des résultats finaux du Lidar. Ceci, dans le but de doter les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire des plans locaux d'urbanisme (PLU). Ces derniers constituent des outils essentiels dans les réponses à apporter à l'expansion anarchique des espaces d'habitation dans les principales villes du pays. A l'image du code de la route qui régule la circulation et permet d'éviter les accidents, ces plans permettront de «réguler les constructions dans les villes congolaises en indiquant: où construire, où ne pas construire ou encore, jusqu'à quelle hauteur ériger tel ou tel bâtiment, etc.», explique Antoine Beli Bokolojoue, consultant du groupement Urbaplan-Cap consultants-Afric-Urba, par ailleurs président de



Les participants pendant...

l'ordre des architectes du Congo.

La remise des résultats finaux du Lidar et la formation spécifiquement dédiée aux applications techniques du Lidar et leur faisabilité institutionnelle, ainsi que l'installation des données Lidar au sein des services géomatiques du ministère de l'Aménagement du territoire et des mairies de Brazzaville et de Pointe-Noire interviennent dans un contexte où le secteur urbain du Congo est confronté à plusieurs défis qui se traduisent par une explosion démographique non maîtrisée. A cela s'ajoutent la non-viabilisation préalable des établissements humains qui connaissent un vieillissement irréversible, l'absence des mécanismes réglementaires, juridiques et de financement adapté et le déficit en logements décentes, à un



... la remise des résultats finaux

coût abordable.

Pour Alain Alfred Eleli, coordonnateur du projet DURQuaP, «cette technologie innovante dénommée "le Lidar" devrait constituer un fond géoréférencé de haute précision en capacité de servir de support cartographique pour toutes les applications liées à l'étude. Elle représente une importante plus-value pour les administrations congolaises dans l'optique de développer et de mettre en œuvre différentes opérations portant sur plusieurs aspects». Parmi ces aspects: développer un outil de gestion de l'occupation des sols et d'instruction des permis de lotir et de construire. Cet outil permettra de délivrer les certificats d'urbanisme pour tout pétitionnaire d'un permis de lotir ou de construire; créer une base SIG pour développer les applicatifs métiers spécifiques pour mieux gérer la voirie, les réseaux de drainage, l'éclairage public, l'élimination des déchets, ...; construire un fonds cadastral sur lequel les titres fonciers seront enregistrés; construire une base topographique très précise pour mener une étude hydraulique plus fine permettant de calibrer plus précisément les ouvrages de drainage à mettre en œuvre dans les quartiers; créer un cadastre solaire pour valoriser les toitures des équipements publics en vue d'une production d'électricité photovoltaïque directement injectable sur le réseau public; construire un outil de calcul de l'assiette de l'impôt foncier en lien avec les volumes habitables rencontrés; créer un observatoire de valeur foncière au profit des services de la conservation foncière de la direction générale des impôts et des domaines, «permettant d'évaluer, après les opérations d'amélioration de l'accès aux services urbaines entreprises par l'Etat ou les communes, les plus-values foncières réalisées par les propriétaires tentés par la vente de leur bien-fonds», a commenté Alain Alfred Eleli.

C'est dans le souci de créer les conditions pour l'amélioration du cadre de vie des populations, en renforçant la contribution des villes à la lutte contre la pauvreté et pour permettre ainsi au plus grand nombre de disposer d'un cadre de logement décent que le Gouvernement, avec l'appui financier de la Banque mondiale a mis en œuvre le projet DURQuaP. Celui-ci vise, entre autres objectifs de renforcer les capacités du Gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine, et d'appuyer les efforts entrepris par le Gouvernement en dotant les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire des documents de planification et de programmation urbaine clairs et opérationnels pour un renouvellement urbain.

Marcellin MOUZITA

6^e ÉDITION DU SALON OSIANE

Les experts du numérique s'engagent pour les transformations durables

La 6^e édition du salon Osiane s'est ouverte le 26 avril 2022 au Palais des Congrès à Brazzaville, sur le thème «Engageons-nous pour les transformations durables». Elle a été placée sous les auspices du ministre d'Etat Claude Alphonse Nsilou, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation. Ce salon est organisé par l'ONG PRATIC, une plateforme de «Promotion, réflexion, analyse des technologies de l'information et de la communication» que dirige M. Luc Missidimbazi avec l'appui de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPE), partenaire de premier plan. Cette édition a été rehaussée de la présence de Mme Léocadie Ndacayisaba, ministre de la Communication, des technologies, de l'information et des médias du Burundi. Quelques membres du Gouvernement dont le ministre Léon Juste Ibombo des télécommunications y ont pris part.



Luc Missidimbazi, Claude Nsilou et Léon Ibombo visitant les stands

Depuis six ans, Osiane impulse une dynamique nouvelle dans la zone d'Afrique centrale en favorisant les interactions entre les différents acteurs aptes à mener la réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrés par la révolution numérique et la transformation digitale. Pendant cinq jours, des conférences, des tables rondes, des ateliers, des formations et des expositions vont enrichir des programmes innovants de ce salon.

Osiane va aussi organiser une conférence postale de l'Afrique. Le forum qui se tiendra sous la houlette de l'ARPE se donne comme défi de participer à l'accélération de la transformation du secteur postal par la diversification des services numériques. Pour cette rencontre, les experts du numérique sont venus des pays d'Afrique, d'Europe et d'ailleurs. Plusieurs entreprises représentées par leurs responsables, managers du secteur du numérique ont fait le déplacement de Brazzaville.

Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPE a souligné que l'Agence de régulation des

postes, acteur clé de l'écosystème du numérique au Congo, à laquelle se joint un parterre de partenaires, de sponsors, porte un regard lucide sur l'impact du digital sur l'économie du Congo et celui de la sous-région.

Nat-Sy Missamou, Senior vice-président Orange Energie

populations avec ses innovations. Désiré-cashmir Kolongele Eberande ministre de l'Economie numérique de la RDC et Cheick Modibo Diarra, ancien premier ministre du Mali, intervenant par visioconférence, ont relevé qu'il faut doter les écoles et les universités des services en ligne.



Les membres du Gouvernement et les organisateurs du salon

a donné la vision du thème du salon. Selon lui, la transformation durable passe par l'énergie. De nos jours, plus de 645 millions d'africains n'ont pas accès à l'énergie. Les transformations numériques peuvent apporter des solutions grâce à l'énergie solaire. Ils changent la vie des

L'objectif étant de faciliter la digitalisation et de doter un cadre numérique approprié.

Le ministre Léon Juste Ibombo a déclaré que le numérique dont le rôle est déterminant dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), suscite à l'intérêt croissant de la part des

Gouvernements. «Le numérique a transformé notre façon de vivre, de travailler et de consommer. Le président de la République a instruit le numérique parmi les six piliers du Plan national de développement (PND) 2022-2026», a-t-il dit.

Ouvrant les travaux, Claude Alphonse Nsilou a signifié que le salon Osiane est devenu ce rendez-vous dédié à l'innovation et au numérique capable de rassembler les acteurs du monde entier qui s'inscrivent dans la chaîne de développement numérique. Le salon contribue à co-construire cet univers fortement technologique et sans frontière dans le respect des réglementations en vigueur et de l'éthique. «Osiane impulse désormais une dynamique nouvelle en Afrique, notamment en favorisant des interactions entre ces différents acteurs aptes à mener la réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrées par la révolution numérique de la transformation digitale», a-t-il indiqué.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CONGO-PAM

Améliorer la résilience des populations en matière de sécurité alimentaire

La première session inaugurale du «Projet Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vivant dans le bassin du Congo» s'est tenue vendredi 22 avril 2022 à Brazzaville. Elle a été organisée par le ministère de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM). C'est Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement qui a ouvert les travaux, en présence de Anne-Claire Mouilliez, représentante et directrice pays du PAM et de Chris Mburu, coordonnateur résident des Nations Unies au Congo.



Le Gouvernement et les partenaires

Les membres du comité de pilotage ont validé les documents stratégiques de mise en œuvre du projet; le règlement intérieur; présenté le plan de travail et des dépenses de la première année; formulé des recommandations sur les résultats de l'atelier de démarrage tenu en février 2022. Ils ont été aussi informés sur la structure de gouvernance et le cadre opérationnel du Projet et sensibilisés sur l'importance et la portée des accords de partenariats publics.

Pour Anne-Claire Mouilliez, le projet d'adaptation est une occasion pour le Congo de dynamiser les politiques de mise en œuvre de ses programmes à travers le pays et de renforcer les partenariats visant le déploiement d'actions d'adaptation concrètes, pour améliorer les conditions des populations les

plus impactées par les changements climatiques. «Il nous faudra donc, dès aujourd'hui, établir une cartographie des alliances pour que le PAM aux côtés du ministère de l'Environnement, contribue à susciter l'adhésion et l'engagement des partenaires au développement, financiers comme opérationnels», a-t-elle déclaré.

La ministre Soudan a souligné de son côté que le projet permettra de valider pendant les cinq années les orientations stratégiques de la mise en œuvre globale du projet et de veiller ainsi à leur alignement aux priorités nationales déterminées par la volonté politique du président de la République. Ce projet d'adaptation, a-t-elle dit, est le fruit d'échange fructueux avec les différents participants d'un dialogue inclusif initié il y a plusieurs années de Braz-

zaville à Ouesso en passant par Madingou et Impfondo. Il s'articule autour de trois composantes: l'amélioration de la connaissance et le renforcement des capacités liés à l'adaptation au changement climatique des institutions publiques, de la société civile et de la jeunesse; la mise en œuvre des services météorologiques pour mieux informer les communautés et minimiser les impacts de la variabilité climatique sur les moyens d'existence et la valorisation d'activités génératrices de revenus plus vertueuses et plus résilientes au climat dans les domaines de l'agriculture, l'agroforesterie et de la pêche.

Lancé officiellement en septembre 2021 par la ministre de l'Environnement, ce projet d'une durée de cinq ans est financé par le Fonds d'adaptation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il vise l'amélioration de la résilience des populations en matière de sécurité alimentaire et de nutrition grâce à des mesures d'adaptation au changement climatique. Il cible particulièrement les populations vulnérables vivant dans les départements de la Bouenza, la Likouala et la Sangha.

A. N'K-K.

UNESCO

Impliquer les médias dans la promotion des chercheurs scientifiques

Dans le cadre du projet «Renforcement des systèmes de science, technologie et innovation (STI) pour le développement durable en Afrique» lancé en décembre 2020, les membres de la task force dudit projet, section Congo, sous l'égide de son coordonnateur le Dr Aimé Bertrand Madiele Mabika, directeur général de l'Innovation technologique ont animé une conférence de presse le samedi 16 avril 2022 à Brazzaville.



Les membres de la task force et les journalistes à la fin de la conférence de presse

Ce projet a pour objectif principal de renforcer les systèmes des STI fragiles ainsi que leur gouvernance dans six pays africains dont le Congo. Ces pays ont été sélectionnés conformément à leurs besoins de développement nationaux et aux Objectifs de développement durable (ODD). L'impact attendu dudit projet est de réduire la vulnérabilité des sociétés africaines aux menaces, telles que la pandémie actuelle de COVID-19, et d'utiliser les STI pour accélérer la réalisation des cibles des ODD et des plans de développement nationaux.

Entendu que les médias et la communication sont les moyens efficaces dans la dissémination de l'information. Il se trouve aussi que très peu de médias nationaux ne se spécialisent dans l'information scientifique, par manque

de disponibilité de matériaux à diffuser. Les dix thèmes développés dans la Recommandation 2017 (RS|SR 2017) obligent ainsi la prise en main des médias spécialisés ou non, en tant que relais de large diffusion de l'intérêt que les décideurs et autres usagers de la science devraient avoir pour investir dans la STI, de façon à remettre la science et les scientifiques à leur place. Cet accompagnement des médias est important pour l'amélioration de la croissance socio-économique, soutenue grâce à un alignement efficace de la politique nationale aux agendas 2063 de l'Union Africaine et 2030 des Nations unies. Tel a été le sens de la rencontre des membres de la Task force avec les professionnels de l'information. «Nous nous sommes rassemblés pour vous confier la vulgarisation de la Recommandation

2017. Il s'agit pour les médias d'être informés sur l'intérêt que le pays doit porter sur la science et les chercheurs scientifiques. Servir de relais pour atteindre les principaux bénéficiaires concernés par la Recommandation 2017 que sont les décideurs politiques, les sociétés savantes, les élèves et les étudiants pour leur implication dans la circulation et la construction des carrières dans la recherche. Identifier un groupe de médias qui serait porteur de l'information de façon permanente», a fait savoir le Dr Madiele Mabika. Dans la même veine, la représentante de l'UNESCO, Mme Fatoumata Marega a appelé à une mobilisation commune pour développer la science au Congo. Après les médias, la task force du projet STI envisage d'autres rencontres, notamment avec les parlementaires, la société

TOURISME

Le ministère lance son site web

La ministre du Tourisme et des loisirs, Mme Destinée Hermella Doukaga, a procédé jeudi 14 avril 2022, à Brazzaville, au lancement officiel du site web de son ministère. www.Tourisme.Gouv.Cg est une conception de M. Aymar Andely, directeur général de la société Kube Technologies.



Photo de famille à la fin de la cérémonie

La cérémonie s'est déroulée en présence des directeurs généraux et centraux, des cadres et agents du ministère du Tourisme et des loisirs.

Dans son propos, le D.G Kube Technologies a fait savoir que ce site web entièrement bilingue pour atteindre une grande audience a été conçu par une société congolaise de services basée à Brazzaville. Les quelques aspects techniques sont les suivants: le serveur web, le système d'exploitation et de gestion; ce site est consultable par tous, même par les personnes disposant d'un équipement minimal et d'une

connexion internet. Il comporte les fonctionnalités de base incontournables, d'un site web moderne.

Dans son mot de circonstance, Destinée Hermella Doukaga a expliqué que ce site web était destiné à un large public désireux de faire connaître la destination Congo sur le plan international.

A l'ère du numérique, le pays doit présenter une offre touristique et des canaux de visibilité

pour favoriser le décollage des activités touristiques et des loisirs. C'est un projet longtemps attendu en raison de la place qu'occupe la communication dans la promotion de la destination Congo-Brazzaville. Elle se réjouit de la présentation de ce site web qui a été retardée par la COVID-19. C'est un outil complémentaire à la compétitivité et à l'attractivité qui sont deux notions fondamentales à la quête de la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso; et ce, dans le cadre de la diversification économique.

La ministre a remercié tous ceux qui ont contribué à la conception de ce site web pour favoriser la promotion des potentialités touristiques du Congo, sans oublier les partenaires et le personnel du ministère qui ont accompagné les équipes de Kube Technologies.

V.G.

«Femmes et sciences».

Le projet «Renforcement des systèmes de science, technologie et innovation (STI) pour le développement durable en Afrique» bénéficie de l'appui technique de l'UNESCO et de l'appui financier de l'Agence suédoise internationale pour le développement (SIDA).

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

ATLS

Africa Tax & Legal Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire,
RCCM:CG-PNR-01-2019-B16-00010

SOCIETE PLANTATIONS FORESTIERES BATEKE BRAZZAVILLE, en sigle «SPF2B»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les cocotiers,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2017-B12-00061

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Mars 2022, les associés de la société PLANTATIONS FORESTIERES BATEKE BRAZZAVILLE, en sigle «SPF2B», ont pris les résolutions suivantes:

*De procéder à l'ouverture d'un établissement secondaire à PK 45, derrière l'école privé «Mon histoire»;

*De nommer Monsieur Michel GALLY en qualité de responsable de l'établissement secondaire de PK 45.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville du procès-verbal sous le NO CG-BZV01-2022-D-00150.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le NO CG-BZV-01-2022-B20-00008, le 07 Avril 2022.

Pour avis.

CABINET LE MITOUARD

Tax & Legal

Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 F. CFA
Agréments CEMAC CF67 et CF129
54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Pointe-Noire
Tél: 06 663 50 60/05 546 50 60
Pointe-Noire, République du Congo

«PARLYM INTERNATIONAL CONGO SAU»

Société Anonyme Unipersonnelle,
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
RCCM CG-PNR-01-2022-B15-00003
Siège social: 1er étage immeuble dit Losange Centre-ville, à l'angle du boulevard Charles de Gaulle et l'avenue Makimba, Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte notarié enregistré au bureau d'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Mpaka le 12 janvier 2022 sous le N° 09 folio FO 08/03, il a été créé, en application de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE, une société anonyme unipersonnelle, répondant aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: PARLYM INTERNATIONAL CONGO SAU

Forme juridique: Société Anonyme Unipersonnelle

Capital social: 10.000.000 F. CFA

Siège social: 1er étage immeuble dit Losange Centre-ville, à l'angle du boulevard Charles de Gaulle et l'avenue Makimba, Pointe-Noire, République du Congo

Objet social: Prestations et assis-

tance technique sur tous travaux de construction, de montage électrique, électronique, mécaniques.

Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier

Dirigeant: Monsieur LAFITTE Thomas-Administrateur Général

Dépôt légal: Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 31 mars 2022 sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00683.

Rodez Aubin ILIMBI

Conseil juridique et Fiscal
-Agrément CEMAC n° CF129
Membre de l'Union Internationale des Avocats
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.

CENTRAFRIQUE

Divergences autour de la réélection d'Emmanuel Macron

Les Centrafricains ont salué avec peu d'engouement la réélection d'Emmanuel Macron car il existe un certain ressentiment au sein de la classe politique du pays vis-à-vis de la politique africaine du président français réélu.

Ce sentiment n'est toutefois pas sans fondement puisqu'on sait que la France a régulièrement joué un rôle de premier plan dans les changements de régimes en Centrafrique. Sentiment qui s'est notamment accentué depuis le retrait de l'opération militaire SANGARIS en 2016 car elle s'est retirée trois ans seulement après son déploiement pour mettre un terme à la guerre civile qui prenait des tournures intercommunautaires alors que les groupes armés contrôlaient encore une large partie du territoire.

Depuis ce retrait, le gouvernement centrafricain s'est tourné vers la Russie pour assurer sa sécurité; les relations avec la France se sont, d'avantage, détériorées. Sous couvert d'un accord de défense, la Russie a déployé en Centrafrique les mercenaires du groupe Wagner qui ont largement participé



La victoire d'Emmanuel Macron n'a pas suscité d'émotion en RCA

à repousser les rebelles, commandés par l'ancien président le général François Bozizé. Ils ont tenté de prendre la capitale en janvier 2021.

Mais cette avancée militaire s'est faite au prix de graves exactions sur les civils qui se sont généralisées lors de la contre-offensive tout au long de l'année dernière, selon les Nations unies. Alors que la France a gelé son aide budgétaire ainsi qu'une partie de sa coopération et que le président Macron a eu des mots très durs à l'encontre de son homologue centrafricain, Touadéra l'accusant d'être «l'otage du

groupe Wagner». Jetant ainsi un froid sur les relations diplomatiques qui, depuis, ne se sont pas vraiment réchauffées.

La réélection du président Macron est accueillie avec un certain soulagement à Bangui. Paradoxe, car le discours de Marine Le Pen prônant moins d'ingérence dans les affaires africaines et ses liens avec la Russie de Vladimir Poutine auraient pu séduire.

Mais les positions de la candidate battue, ferme en matière d'immigration, suscitent en Centrafrique l'inquiétude. Les officiels centrafricains se plaig-

nent déjà depuis plusieurs mois de difficultés pour obtenir des visas vers la France et de «tracasseries» durant leurs séjours. Plusieurs d'entre eux ont ainsi fait l'objet de fouilles avant leur retour à Bangui. Cette affaire de visa a fait grand bruit à Bangui puisque récemment, les parlementaires ont interpellé le ministre des Affaires étrangères devant l'Assemblée nationale.

Beaucoup d'officiels centrafricains disposent également de la nationalité française ou d'un titre de séjour et nombre d'entre eux ont également leurs familles qui résident en France. Officiellement, il n'y a pas de politique restrictive mais Paris se plaint régulièrement de campagnes «anti-françaises» en Centrafrique qui seraient téléguidées par Moscou avec l'aval des autorités.

Le discours de Marine Le Pen inquiétait d'autant plus que la France est le seul pays de l'espace Schengen à disposer d'une ambassade à Bangui. Une politique encore plus restrictive en matière de visa pourrait donc avoir des conséquences sur la mobilité des élites centrafricaines et de la diaspora.

Gaule D'AMBERT

RD CONGO

Quatre des derniers négociateurs otages libérés par leurs ravisseurs

L'ancien chef de guerre Thomas Lubanga et les trois autres personnes retenues en otage par un groupe armé alors qu'ils négociaient un cessez-le-feu en Ituri, dans le Nord-est de la République Démocratique du Congo, ont été libérés après deux mois de captivité. Thomas Lubanga a déclaré à sa sortie de captivité: «Nous étions dans les goulots d'étranglement. Il n'y avait plus d'issue pour nous vu les enchères qui étaient montées autour de nos personnes par nos ravisseurs. Nous constituions pour nos ravisseurs des trophées avec lesquels ils pouvaient faire des chantages autant qu'ils le voulaient et pendant des mois». «Une coordination parfaite de nos forces armées avec les colonels qui étaient avec nous a permis de défaire ce groupe qui ne réfléchit qu'en mal. Nous avons bénéficié des orientations professionnelles de la part du secteur opérationnel, de la Garde républicaine. C'est une libération des guerriers, de bravoure», a-t-il renchéri.



Thomas Lubanga et ses codétenus

Au total, huit membres de cette Task force présidentielle avaient été pris en otage le 16 février dernier par les combattants du groupe armé Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), qui prétend défendre les membres de la communauté LENDU.

La délégation comprenait notamment outre les anciens chefs de guerre Thomas Lubanga, Germain Katanga, jadis condamnés par la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité au début des années 2000, Floribert Ndjabu, le Pr Jean-Baptiste Dhechuvi, Janvier Ayendu Bin Ekwale, deux colonels de l'armée congolaise et le chauffeur du groupe.

La milice exigeait notamment la fin de l'état de siège, la libération des prisonniers et une amnistie. Plusieurs dizaines de détenus assimilés aux combattants de la CODECO avaient été relâchés par les autorités congolaises à Bunia, fin mars en contrepartie de quatre premiers otages.

L'Ituri et la province voisine du Nord-Kivu sont placées sous état de siège depuis 11 mois, sans que cette mesure exceptionnelle et draconienne n'ait permis de mettre fin ou de réduire les exactions des groupes armés dans la région. Le premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde à la tête d'une forte délégation gouvernementale a récemment effectué une visite de quatre jours dans la région pour évaluer cette mesure.

G. D'A.

OUGANDA-RWANDA

Nouveau signe de réchauffement des relations diplomatiques

Le chef de l'Etat rwandais Paul Kagamé a rencontré dimanche 24 avril 2022 à Entebbe son homologue ougandais Yoweri Museveni. C'est sa première visite en Ouganda depuis 2018, qui a coïncidé avec l'anniversaire de Muhoozi Kainerugaba, fils du président ougandais et commandant de l'armée de terre de ce pays. Elle marque également une nouvelle étape dans le début de réconciliation commencé depuis le début de l'année entre les deux pays.



Les présidents Paul Kagamé et Yoweri Museveni

Peu avant le dîner organisé pour célébrer l'anniversaire de son fils, le président Yoweri Museveni

a souligné qu'il a tenu avec son homologue rwandais des discussions sur la paix régionale, la stabilité et la

coopération. Les deux chefs d'Etat se sont rencontrés pour la deuxième fois en quelques semaines. C'est un

signe de réchauffement des relations entre Kampala et Kigali, après des années de tensions au cours desquelles les deux pays s'accusaient mutuellement de tentatives de déstabilisation.

De nombreux gestes entre les deux voisins soutenus par Muhoozi Kainerugaba ont marqué ces derniers mois un début de rapprochement entre les deux Etats: la réouverture des frontières depuis février 2019, mais aussi l'expulsion en début avril de l'opposant rwandais Robert Mukonbozi de l'aéroport d'Entebbe.

Alain-Patrick MASSAMBA

SENEGAL

Des sages-femmes dans le viseur de la justice

Après le décès dans un hôpital public de Louga, localité située au Nord du pays, d'une femme enceinte ayant attendu un accouchement par césarienne durant des heures, et dont le sort tragique a ému le pays, six sages-femmes sont poursuivies par la justice pour non-assistance à personne en danger. Quatre parmi elles, ont été écrouées mardi 19 avril dernier dans cette même localité, et deux sont en liberté provisoire.

D'après leur avocat, Me Abou Abdou Daff, «depuis plus de quatre ans, les deux dernières étaient employées comme stagiaires avec une modique rémunération, et on leur demande des résultats en matière de qualités de soins. Les six sages-femmes doivent être jugées, le 27 avril devant le Tribunal de Grande instance de Louga», a-t-il dit.

Pour Abdoulaye Diouf Sall, ministre sénégalais de la

Santé, «la mort d'Astou Sokhna, enceinte de neuf mois, à l'hôpital public de Louga, aurait pu être évitée avec plus de vigilance. La presse sénégalaise avait initialement rapporté que le drame s'était produit le 7 avril, mais selon le rapport de la mission d'enquête du ministère de la Santé, la victime est décédée le 1er avril».

Rapportées par les médias sénégalais, les circonstances de sa mort ont suscité un flot de protestations sur le système de santé. Elles ont égale-



Des sages-femmes sénégalaises dans le collimateur de la justice

ment provoqué une réponse au plus haut niveau de l'Etat avec entre autres, le limogeage du directeur de l'hôpital, annoncé au cours d'un Conseil des ministres. Agée d'une trentaine d'années, Astou Sokhna

est décédée après avoir attendu dans les grandes souffrances pendant une vingtaine d'heures la césarienne qu'elle réclamait. Le personnel aurait refusé sa demande, arguant que son opération n'était pas

prévue, et aurait menacé de la chasser si elle insistait selon des sources dignes de foi.

L'Alliance des syndicats autonomes de la santé (ASAS) a annoncé avoir entamé mercredi 20 avril, une grève de 72 heures, en soutien aux camarades de Louga, poursuivies par la justice. Cependant, elle a déploré le 16 avril que le gouvernement n'ait pas attendu les conclusions de l'enquête judiciaire pour condamner les travailleurs avant de les jeter en pâture. D'après l'ASAS, cette grève vise également à protester contre le non-respect par le gouvernement des accords pour une meilleure rémunération des agents de santé.

A.P MASSAMBA

SESSION PASTORALE ANNUELLE DES ÉVÊQUES DU CONGO

Les rapports d'activités de Commissions épiscopales en examen

C'est devenu une tradition et cela depuis une décennie, les archevêques et évêques du Congo ont pris l'habitude d'écouter, d'analyser et d'examiner les rapports des Commissions épiscopales et autres structures d'Eglise sur les activités réalisées au cours de l'année écoulée. Les Commissions épiscopales sont chargées d'aider les archevêques et évêques dans leurs missions pastorales. C'est l'objet de la présente session pastorale qui fait partie des trois rendez-vous ordinaires de l'année, de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) avec l'Assemblée plénière et la retraite spirituelle, dont les travaux se sont ouverts le mardi 26 avril 2022 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville. Sous les auspices de Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi et président en exercice de la CEC.

A l'ouverture des travaux, trois allocutions ont été prononcées. D'abord, celle de l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la CEC qui a donné le programme de la session et peint le tableau des cinquante ans de la CEC. «La mission du secrétariat général, selon nos statuts est celle de coordonner les activités de la CEC. Cette mission reçue des évêques s'exerce au quotidien, malgré les réticences de certains et le caractère réfractaire des autres. Dans le suivi des Commissions, le secrétariat général est toujours présent aux diverses activités par exemple, nous avons participé à la session de formation du bureau national du CNALC tenue à Koukola; la participation au forum de la jeunesse à la paroisse Sainte Rita de Moukondo; à la fête patronale du grand séminaire de théologie». Puis, l'allocution de M. Firmin Bozangabato, président du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC).

Il a invité les archevêques et évêques à plus d'attention et de responsabilité dans l'examen des différents rapports des Commissions épiscopales. «Nous tenons cette session pastorale à un moment où l'actualité internationale est fortement marquée par la crise militaire russo-ukrainienne qui a même porté ombrage à la crise sanitaire de la COVID-19 que nous avons trainée pendant plus de deux ans. Malgré l'éloignement du théâtre des événements, la présence des citoyens africains en général et congolais en particulier qui fréquentaient les écoles supérieures de l'Ukraine ne nous a pas laissé indifférents, surtout quand nous tenons compte d'une part des brutalités auxquelles ces étudiants ont été soumis dans leurs tentatives d'exfiltration de ce territoire sous bombardement, et d'autre part des conséquences de cette crise sur les économies de nos pays qui vont jusqu'à toucher le panier de la pauvre ménagère, avec l'augmentation



Les participants posant avec les archevêques et évêques à l'ouverture des travaux

des prix des denrées alimentaires de première nécessité. Nous nous réunissons également à un moment où l'Eglise universelle se prépare activement pour le synode de l'année prochaine. Notre Eglise du Congo n'est pas restée en marge de cette réflexion qui mobilise les fidèles dans les paroisses de nos diocèses. Sur le plan national, nous vivons encore dans la liesse de l'installation du nouvel archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou et l'ordination épiscopale du nouvel évêque de Ouesso, Mgr Gélase Arnel Kema, ainsi que Mgr Jean-Baptiste Ngoyi-Ngoma, administrateur diocésain de Dolisie. Nous leur présentons nos félicitations pour ces nouvelles charges autant que nous remercions Mgr Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville et Mgr Yves Marie Monot, évêque émérite de Ouesso

pour les bons et loyaux services rendus à notre Eglise». Ouvrant les travaux, Mgr Daniel Mizonzo a indiqué: «nos prédécesseurs, nos aînés dans la foi: Théophile Mbemba, archevêque de Brazzaville; Jean-Baptiste Fauret, évêque de Pointe-Noire; Georges Firmin Singha, évêque d'Owando; Emile Biayenda, archevêque coadjuteur de Brazzaville, décidèrent de se réunir du 8 au 11 février 1971. C'est ainsi qu'est née officiellement la CEC. Comme Conférence épiscopale, ce n'est pas celui de diminuer l'autorité souveraine de chaque diocèse, mais bien celui de nous mettre ensemble, dans un esprit de communion, de fraternité et de collégialité». Aussi, Mgr Andrea Giovita a donné lecture de la lettre de nomination par la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, du nouveau directeur national des OPM. Ont pris part à la cé-

rémonie d'ouverture des travaux, NN.SS Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et de la Province ecclésiastique du Nord, vice-président et porte-parole de la CEC; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC); Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du Sud; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma; Franck Daniel Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Gélase Arnel Kema, évêque de Ouesso; Jean-Baptiste Ngoyi-Ngoma, administrateur diocésain de Dolisie; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala; Yves Marie Monot, évêque émérite de Ouesso. En présence de Mgr Andrea Giovita, chargé d'affaires, représentant le nonce apostolique au Congo et au Gabon, les recteurs des trois grands séminaires de théologie, philosopât et propédeutique, les vicaires généraux des archidiocèses et diocèses, des aumôniers nationaux des mouvements d'apostolat, du secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), du coordonnateur national de la Commission épiscopale Justice et Paix, ainsi que des invités. Au cours de leurs travaux, les archevêques et évêques vont écouter et examiner les rapports provenant du Conseil national

pour l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC), de la Commission épiscopale de l'éducation chrétienne (CEEDUC), de la Commission épiscopale des migrants, immigrants et des réfugiés (CEMIR), de CARITAS Congo, de Justice et Paix, de La Semaine Africaine, de la Commission doctrinale, de la Commission liturgique, de l'Imprimerie Saint Paul, de la Commission de l'Enfance et de la Jeunesse, du Renouveau Charismatique, de la Commission vie et famille, de la Commission évangélisation et catéchèse. Ils auront aussi des échanges avec «les recteurs sur la vie des séminaires», avec «la Conférence des supérieurs majeurs sur la vie consacrée», «l'apostolat biblique», «les aumôneries universitaires et militaires», «les hommes politiques et les élites», «les cadres», «les œuvres pontificales et missionnaires (OPM)». Avant l'audition des différents rapports, l'abbé Armand Brice Ibombo a présenté aux participants, les nouveaux statuts réaménagés de la CEC concernant le titre V des Commissions épiscopales. Les travaux de cette session s'achèveront le vendredi 29 avril 2022. S'agissant de la commémoration du cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, la journée du samedi 30 avril sera marquée par une conférence-débat au Centre interdiocésain des œuvres, ainsi que par les concerts des chorales en l'église Saint Esprit de Moungali. La clôture officielle des festivités interviendra le dimanche 1^{er} mai, par une messe solennelle à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINO

FETE PATRONALE DU MOUVEMENT DES ELISA

L'abbé Bertholin Bahoumina exhorte les Elisa à imiter les vertus de la Vierge Marie

Normalement célébrée le 25 mars de chaque année, la fête patronale du Mouvement des Elisa a été commémorée cette année de façon extérieure, le samedi 26 mars 2022, en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, au Camp 15 août de Brazzaville. Présidée par l'abbé Bertholin Bahoumina, curé de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, la messe a été concélébrée par les abbés Jacques Bouekassa, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, Bernard Mivéc Tchissafou et Guy Clotaire Bilou, vicaires paroissiaux.

Au début, Sr Doïna Nsamptet, religieuse de la congrégation des sœurs de la Croix de Chavanod, responsable paroissiale des Elisa a prononcé le mot de bienvenue. Elle s'est réjouie du choix porté sur leur paroisse pour vivre cet événement annuel.

de leur fête patronale animée par la chorale du secteur Elisabeth regroupant huit paroisses du centre. Parmi les participants à la messe pouvaient être distinguées Sr Armandine Batia-Banzouzi, aumônière nationale et diocésaine du Mouvement des Elisa et d'autres religieuses ayant en



L'abbé Bertholin Bahoumina (3^e de g. à dr.) entouré des ses confrères dans le sacerdoce (avec à dr.) l'abbé Jacques Bouekassa

vin vint à manquer, est allée voir son fils Jésus, qui accomplit par la suite son premier miracle en transformant l'eau en vin. De même, les Elisa conformément à leur salutation: «Servantes

remarquablement animée par les cadettes et les aînées des Elisa de l'archidiocèse, a précédé la fin de la messe qui a été marquée par quelques allocutions dont celle de la secrétaire générale du bureau

représentant l'Annonciation au bureau diocésain de Brazzaville. La présidente diocésaine de Brazzaville, Lisette Clarja Siassia Malonga a remercié les prêtres, notamment les curés de Notre-Dame de l'Assomption pour leur avoir accordé d'occuper l'église et de célébrer cette fête patronale, de Saint-Esprit de Moungali pour

s'être rendu disponible à présider cette Eucharistie. Les deux dernières allocutions ont été celle de l'abbé Jacques Bouekassa qui a encouragé les Elisa à aller de l'avant en conservant jolusement leur spécificité féminine, «car c'est une affaire de femmes», a-t-il déclaré, et celle du célébrant principal qui a invité davantage les Elisa à devenir et à demeurer des modèles dans leurs milieux respectifs de vie et partout où le besoin se fera sentir.

Gislain Wilfrid BOUMBA



Staëlle Ayessa



Lisette Clarja Siassia Malonga

Plusieurs délégations des Elisa venues de différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville conduites par le bureau diocésain du mouvement des Elisa de Brazzaville, dont Lisette Clarja Siassia Malonga, en est la présidente, et en même temps trésorière de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, ont marqué leur présence à cette messe commémorative

charge la pastorale de l'enfance dans leurs paroisses respectives. Dans son homélie, l'abbé Bertholin Bahoumina a exhorté les Elisa à imiter les vertus de la Vierge Marie, à faire davantage attention aux autres afin d'être leur porte-parole vers le Seigneur dans les moments de détresse, de pénurie et autres. «A l'image de la Vierge Marie lors du mariage de Cana en Galilée, lorsque le



Une vue des participants à la messe

du Seigneur! Paix et joie!» sont appelées à être des modèles dans leur vie quotidienne afin de véhiculer les vertus de la Vierge Marie dans la société et dans leurs différents milieux de vie.» a fait remarquer le prédicateur. La procession des offrandes

diocésain du Mouvement des Elisa, Paule Saddy Ngantoula, qui a lu les annonces diocésaines. A sa suite, Staëlle Ayessa, présidente nationale du Mouvement à l'honneur, a livré le message de la structure qu'elle dirige, couronné par la remise de l'icône

CONFESSION RELIGIEUSE Le Général Brian Peddle, Chef mondial de l'Armée du Salut attendu à Brazzaville

Reportée à maintes reprises depuis 2020, pour cause de pandémie à Coronavirus, la visite de travail du Général Brian Peddle, Chef mondial de l'Armée du Salut et son épouse, à Brazzaville, est finalement officialisée pour le 4 au 9 mai 2022, par l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville.



Le général qui viendra de Londres, au Royaume-Uni, le siège international du mouvement, en compagnie de son épouse, Rosalie Peddle, la présidente mondiale des ministères de femmes salutistes et de son secrétaire privé, arrive en terre congolaise de Brazzaville avec un message de paix, d'espérance et d'unité à l'heure où des foyers de tensions voient le jour et perdurent ici et là autour du monde. C'est ce message qui est attendu par les Salutistes du Congo, les autres chrétiens, ainsi que le reste des citoyens congolais. Le programme de son séjour à Brazzaville prévoit plusieurs activités comme la consécration, la promotion au grade de lieutenant et l'ordination des cadets formés depuis l'an 2020, le dimanche 8 mai 2022, grand événement qui sera précédé en matinée par un imposant cortège de témoignage; les rallyes des femmes et des hommes; les civilités aux autorités et le festival de musique avec la jeunesse. La fin de son séjour interviendra le 9 mai au soir.

Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'évangile.
Bienvenue au Congo à l'oint de Dieu!
Gabriel DIMONEKENE

PELERINAGE DES FOYERS CHRETIENS DU CONGO

Former les couples mariés à suivre l'évangile selon la doctrine sociale de l'Eglise

A l'initiative de la Commission épiscopale de la famille et de la vie que préside Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), les membres des foyers chrétiens et des Commissions diocésaines de la famille et de la vie, ainsi que des individualités ont effectué un pèlerinage du 18 au 19 mars 2022, à la paroisse Sainte Rita de Moukondo dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Près de deux cent pèlerins venus de Nkayi, Dolisie, Pointe-Noire, Owando, Kinkala, Gamboma, ainsi que ceux de Brazzaville ont réfléchi autour du thème: «*Amour familial: vocation et chemin de sainteté*». Ce pèlerinage entre dans le cadre des activités de la Commission épiscopale de la famille et de la vie. Il était placé sous l'égide de sœur Rollande Milandou Niakissa, religieuse de la Congrégation des Franciscaines Missionnaires de Marie et coordonnatrice de cette Commission. Il s'est déroulé en deux étapes. La première a consisté en des exposés et témoignages et la deuxième en des visites de terrain.

Les participants ont suivi deux exposés: «*La vision du cardinal Emile Biayenda sur la famille*» par l'abbé Albert Nkoumbou, «*Sourire*», prêtre du diocèse de Kinkala; «*L'amour familial: vocation et chemin de sainteté*» par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala. L'abbé Albert Nkoumbou, «*Sourire*» a fait ressortir quatre axes: «*Emile Biayenda, fils d'un foyer monogame né d'une fratrie de six enfants dont cinq garçons et une fille, et d'une famille élargie*»; «*Emile Biayenda, séminariste, membre de la légion de Marie: pasteur zélé*»; «*Emile Biayenda, évêque coadjuteur, archevêque, puis cardinal: soucieux des vocations sacerdotales et religieuses, ainsi que de l'éducation des enfants et formateur des foyers chrétiens*»; «*Emile Biayenda et la lettre pastorale du 12 février 1975, sur la famille*». Selon le conférencier, la vision du cardinal sur la famille congolaise est la suite logique du combat mené par Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville dans ses multiples lettres pastorales adressées aux fidèles laïcs du Christ. Dès son jeune âge, Emile Biayenda fréquente l'école de la mission de Kindamba, où il se distingue comme un élève ferme, serviable et déterminé de ce qu'il veut faire. Puis il fréquente le Petit séminaire Saint Paul de Mbamou, Emile Biayenda avait cassé par inadvertance la dame-jeanne d'eau au retour du puits. Le père directeur pris de colère, le pria de payer cette dame-jeanne. Le jeune Emile Biayenda quitte le séminaire pour se rendre chez ses parents à Vindza, distant de près de 150 Km à pied pour aller chercher de l'argent et ce, pendant trois jours de marche. Il était revenu au séminaire accompagné de son frère aîné Ngoma Sémo. C'est pour dire que le foyer paternel a forgé un garçon calme, timide et studieux. Sa cadette Solange Lozi, l'unique de la fratrie voulait se marier sur imposition

de sa mère, tout en étant au noviciat des religieuses, mais cela contre sa propre volonté. Emile Biayenda s'oppose à ce mariage et veut que sa sœur suive le chemin de la vocation déjà engagé. Il rembourse la dot déjà versée auprès de la famille maternelle. Pour Emile Biayenda, le choix fait par sa sœur pour le noviciat est judicieux et ne peut être contesté. Emile Biayenda poursuit ses études théologiques à Lyon en France



Les participants

où il en sort avec une licence et un doctorat en sociologie. Emile Biayenda membre de la légion de Marie dans les années 58. Il est initiateur de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké. De là, il visite les foyers chrétiens, notamment les couples mariés dans les quartiers. Mais le pouvoir politique de l'époque le fait arrêter et torturé pendant 44 jours, comme quoi, il distribuait les tracts dans les familles pour faire échec au pouvoir. Comme prêtre et évêque, il s'engage à vulgariser les réformes sur la famille et le mariage chrétien. A ce sujet, l'orateur a fait référence aux Us et coutumes de notre société qui font obligation à 50.000 FCfa la dot selon le code congolais de la famille. Il ne s'agit pas des sommes exorbitantes comme c'est le cas dans certaines familles aujourd'hui. Pour éviter les débordements et tout dérapage, le premier apostolat doit se faire dans la famille auprès des parents. Selon le constat fait par Emile Biayenda dans sa lettre pastorale de Carême 1975, la famille congolaise est en pleine évolution du point de vue pastorale. Poursuivant son exposé, le conférencier a indiqué que le sacrement de mariage est un impératif pour tout baptisé, en dépit des difficultés liées à la dot qui devient exorbitante. Le dialogue devra s'installer dans le foyer avec un esprit de prière. C'est là, où se forge l'homme de demain et se développe l'apostolat et la vocation. Le deuxième exposé développé par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a fait ressortir l'importance de l'amour dans la famille chrétienne qui est une communion, un amour et une trace de Dieu dans l'histoire des hommes. L'amour familial est une vocation et un chemin



Pendant le premier exposé (avec à g.) Mgr Urbain Ngassongo

de sainteté tracé par Dieu. Il faut donner la place à la prière, accorder une importance à la grâce de Dieu dans la société. La famille représente le premier pilier de l'édifice social. L'évêque de Kinkala a clos son

kou et Marie Céline Djambou, membre de la Commission épiscopale pour la famille et de la vie. Selon le couple, leur union n'a donné qu'un seul enfant, alors qu'il souhaitait en avoir une dizaine. Ce qui n'était pas de leur avis. Ne dit-on pas que les pensées des hommes ne sont pas celles de Dieu? Appréciant la qualité des communications, Mgr Urbain Ngassongo a invité les participants à la réflexion continue de manière à cerner les vrais problèmes qui minent l'évolution de la famille au Congo. Un grand travail devra se faire dans les paroisses en associant les curés pour bien cerner le problème. Le clou de ce pèlerinage national a été le chemin de Croix sur la montagne du cardinal, sur sa tombe en l'église cathédrale Sacré-Cœur ainsi que sa résidence, samedi 16 mars. Le tout ponctué par une cérémonie de consécration des couples à la Vierge Marie.

Pascal BIOZI KIMINOU

NECROLOGIE

Le programme des obsèques de maman Alphonsine ANDEKO, décédée le 12 avril 2022, mère de l'abbé Gervais OKOMBI-IBATA, prêtre de l'archidiocèse d'Owando en mission en France se présente de la manière suivante:

Judi 28 avril 2022:
 . Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
 . Recueillement, prière et départ pour Makoua
 . 20h-21h: Animation des chants religieux par la chorale paroissiale de Makoua

Vendredi 29 avril 2022:
 . Recueillement
 . 20h-22h: Animation chants religieux par la chorale paroissiale de Makoua puis veillée animée par la Légion de Marie dont était membre la défunte

Samedi 30 avril 2022:
 10h: Messe des funérailles en l'église Saint-Pierre Apôtre de Makoua et inhumation au cimetière de Boga

Lundi 2 mai 2022
 Construction de la pierre tombale

Merci pour vos prières!
 Pour la famille,
Abbé Gervais OKOMBI-IBATA
 Contact:
 Tél. : 04 472 00 79



NECROLOGIE

Monsieur Lié Stanislas MATSIONA, agent de La Semaine Africaine a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de sa mère Pauline BADIABO. Le décès est survenu le mardi 12 avril 2022, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Loukanga I. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



3^{ème} CONVENTION DES FEMMES SALUTISTES DE POTO-POTO

Appel à s'inspirer des femmes exemplaires de la Bible

Le poste salutiste de Poto-poto, dans le 3^e arrondissement de la ville de Brazzaville, a servi de cadre, mercredi 30 mars 2022, à la 3^e Convention des femmes salutistes de Poto-Poto, sur le thème: «*Femmes, prière et action*». Organisée par la ligue du foyer avec l'implication de la sergente Moundélé-Ngollo, née Chara Rebecca Loubienga, cette 3^e convention a connu la participation de la major Viviane Makéla, officière du Poste de Poto-poto, de la major Pascaline Mouhani, secrétaire territoriale de la ligue du foyer, de la major Nadège Stella Samba, secrétaire territoriale de la classe biblique, et de la capitaine Blandine Biampamba, secrétaire territoriale des tambourinaires seniors.



Une vue des participants à la convention

Ce rassemblement a eu pour particularités de lancer un appel aux femmes salutistes à imiter les bons exemples des femmes dans la Bible et de permettre aux participantes d'être informées sur les différentes étapes de la préparation du yaourt. Dans son exposé introductif, la sergente Moundélé-Ngollo née Chara Rebecca Loubienga a rappelé les bons exemples de certaines femmes que la bible relate. Elle a décortiqué plusieurs attitudes de femmes dans la bible qui ont été jugées positives ou négatives selon les circonstances. A l'instar de la sunamite dans 1 Rois, 11, 1-2, les femmes étrangères du roi Salomon, etc. L'oratrice a déconseillé aux participantes de promettre, pour ne pas succomber dans le piège de ce roi qui avait promis à une jeune fille de lui demander tout ce qu'elle voulait et que lui en tant que roi, ne pouvait le lui refuser. C'est ainsi qu'avec le conseil de sa mère, la jeune fille est allée lui réclamer la tête de Jean-Baptiste.



Des participantes à la convention, (avec en gros plan), la sergente Chara Rebecca Moundélé-Ngollo née Loubienga

Quelles sont les qualités essentielles à rechercher? D'abord l'esprit de persévérance dans la prière. A l'image d'Anne qui a persévéré dans la prière jusqu'à obtenir un enfant. Ensuite, la modestie. Savoir s'abaisser, à l'exemple de l'hospitalité de Marthe dans Luc 11, 40. La foi ardente de Marie, mère de Jésus, avec des bonnes dispositions spirituelles. L'esprit d'humilité et d'écoute. Marie Madeleine, la première à aller découvrir le tombeau vide de Jésus et Marie de Magdala, la première à qui Jésus s'est présenté et la première à annoncer la résurrection de Jésus. Aussi, la foi ardente et effervescente de cette femme qui souffrit d'une perte de sang pendant 12 ans. Ensuite, la sergente Rebecca a témoigné sur les merveilles du Seigneur dans sa vie. Elle a relaté avec détails à l'appui, comment le Seigneur a étendu sa main puissante et salvatrice dans sa vie quotidienne, jusqu'au point de la guérir miraculeusement d'une maladie de laquelle l'espoir d'être guérie n'était plus certain. Après l'exposé de la sergente Moundélé-Ngollo, se sont succédés les interventions des majors Viviane Makéla, Pascaline Mouhani, Nadège Stella Samba et de la capitaine Blandine Biampamba, bien avant une démonstration sur la fabrication du yaourt par Mme Kinkela. Cette fabrication est émaillée de plusieurs étapes, exige de détenir déjà une certaine quantité de yaourt déjà fait, du lait en poudre et une certaine quantité d'eau chaude, proportionnelle à la quantité de lait, a recommandé l'enseignante-formatrice.

Gislain Wilfrid BOUMBA

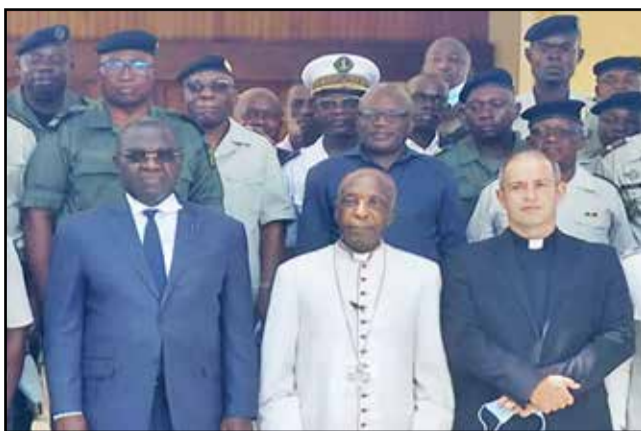
1^{ère} CONFERENCE NATIONALE DES AUMONIERIS DE LA FORCE PUBLIQUE

La Force publique et l'Eglise catholique d'accord pour des services d'aumônerie

C'est sur la thématique: «Echanges sur le renforcement des capacités de la pastorale en milieu de la Force publique», que s'est cristallisée les discussions initiées dans le cadre de la première conférence nationale des aumôniers auprès de la Force publique, qui s'est tenue du 22 au 24 avril 2022 à Brazzaville.

Ouvrant les travaux, Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale a exhorté les participants à réfléchir sur le fondement de l'idéal qui devrait permettre une introspection sur le sens profond des valeurs qui sous-tendent la vie militaire, son encadrement éthique et moral ainsi que son rapport à la foi. «C'est à ce titre que l'intervention des aumôniers auprès de la Force publique prend tout son sens. En effet, ils sont pleinement associés à la vie des armées, principalement par le biais de ces traditions et cérémonies. Ils assistent aux exercices et manœuvres, contribuent à la formation dans les écoles, et aident les personnels à surmonter la détresse morale», a-t-il souligné. Tout en précisant que: «par leur intermédiaire, l'Eglise accompagne cette œuvre à travers de nombreux rites comme celui des Saints-patrons des armes, et il y en a de plus en plus dans les unités. Pour consolider cette collaboration, après de fructueux travaux, l'Eglise et la Force publique vont signer dans les

prochains jours un partenariat relatif à l'organisation des services d'aumônerie. Cette volonté partagée naît après la signature le 3 février 2017 de l'Accord-cadre entre la République du Congo et le Saint-Siège, sur les relations entre l'Etat et l'Eglise catholique. Cependant, ce futur protocole



Le ministre Charles Richard Mondjo, Mgr Louis Portella Mbuyu et Mgr Andrea Giovita, (au premier plan)



Les participants autour du ministre Charles Richard Mondjo, de l'évêque émérite de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu, et du chargé d'affaires, Mgr Andrea Giovita

devra tenir compte de certains postulats: la pastorale de la Force publique doit s'exé-

cuter suivant le principe de "séparation de l'Eglise et de l'Etat", dans le strict respect

des lois, règlements et traditions applicables aux armées; quelle que soit sa confession,

l'aumônerie est une église d'ouverture, qui est tenue de préserver la loyauté, la discipline et la cohésion de la Force publique, sans esprit de prosélytisme; les aumôniers sont nommés par l'Eglise mais avec l'agrément des autorités de la Force publique; les enceintes et domaines militaires peuvent accueillir des activités culturelles, mais ne sont pas ouvertes à des activités populaires; les fidèles membres de la Force publique sont activement associés à la gestion administrative et pastorale des aumôneries aux fins d'en garantir la spécificité fructueuse», a-t-il relevé. Présent à la cérémonie, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala a, dans son adresse, rappelé que l'Eglise a toujours désiré s'occuper avec une sollicitude particulière, compte tenu de leurs besoins si particuliers, des agents de la Force publique. «Ils forment une catégorie sociale hors du commun, dont les conditions de vie doivent faire l'objet d'une attention pastorale tout à fait personnalisée, notamment à cause de leur grande mobilité. Le militaire, le gendarme et le policier, sont exposés plus que les autres à la violence des armes. La mort et la souffrance peuvent être leur quotidien. Ils subissent, tout

comme leurs familles, les stress particuliers que ne connaissent les autres professions», a-t-il fait savoir.

Dans cet élan, l'évêque émérite de Kinkala a suggéré ajouter une pastorale spécifique pour eux dans l'exercice de leur métier. «Les aumôniers doivent se consacrer à eux pour affronter les graves questions auxquelles tout agent de la Force publique est soumis ainsi que ses proches», a-t-il affirmé.

Initiée par l'aumônerie catholique, cette première conférence des aumôniers de la Force publique a été une occasion propice pour rappeler les fondements de ce lien de foi entre l'Eglise et la Force publique. Aussi, faut-il rappeler que cette volonté partagée naît après la signature, le 3 février 2017, de l'Accord-cadre entre la République du Congo et le Saint-Siège, sur les relations entre l'Etat et l'Eglise catholique. Etaient aussi présents à cette conférence, Mgr Andrea Giovita, chargé d'affaires de la Nonciature apostolique au Congo, le père Cyrille Dimanche Mouniégué, aumônier catholique aux armées, le capitaine Prosper Komienka, de l'Armée du Salut, etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°398/2022/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	28317 du 14-03-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 1.083,83m2	QUARTIER MATADI	CUVETTE	NONAULT Jean Pierre
2	20883 du 16-10-19	Sect P4, bloc 121; Pile 9; Sup: 377,66m2	27, RUE ZANDE	3-BZV	MOUEBATA ONZE Diane
3	28454 du 24-03-22	Sect P6, bloc 22; Pile 2; Sup: 208,77m2	24, RUE BABEMBE	5-BZV	MASSOUEGA MOURIMA Jeannette Francine Carmella
4	27933 du 1er-12-21	Sect P3, bloc 34; Pile 14 (ex.7); Sup: 224,58m2	85, RUE YAKOMAS	3-BZV	ANDZEMBE OYOKIKILE A. K. et MPARA-ANSA H. A
5	27921 du 30-11-21	Sect P10, bloc 91; Pile 15; Sup: 259,15m2	141BIS, MANGUENGUE	5-BZV	MALEKASSOMO née OLINGOU Clarisse Laure
6	28195 du 07-02-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 281,77m2	1, RUE CLAUDIO LEWOZO (QUARTIER ITSALI)	7-BZV	IBAHIMA SIDIBE
7	28435 du 21-03-22	Sect : Zone rurale; Sup: 70.194,96m2 soit 7ha2ca	VILLAGE MOUTOH	POOL	SG. I. J. Olga
8	28272 du 25-02-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 799,99m2	VILLAGE MOUTOH (AGRI-CONGO PK45)	POOL	IBOVI Rick Delfort Judaëil
9	28424 du 18-03-22	Sect -, bloc -; Pile 10; Sup: 12.276,50m2	QUARTIER MATADI	CUVETTE	NONAULT Jean Pierre
10	28284 du 02-03-22	Sect P1, bloc 9; Pile 7 (ex.5); Sup: 150,20m2	33, RUE KOUYOUS	3-BZV	SACKO DIADIE
11	28447 du 23-03-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	MBEMBA Isidore
12	28450 du 23-03-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	EBONGUI Elohim le Rocher et EBONGUI MBOUONO C
13	28446 du 23-03-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 2.500,00m2	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	EBONGUI Timothée
14	20877 du 16-10-19	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 823,22m2	VILLAGE LIFOUA	POOL	MOUEBATA ONZE Diane
15	20881 du 16-10-19	Sect P11, bloc 118; Pile 5; Sup: 307,866m2	1648, RUE LOUINGUI	5-BZV	KABITOU ONDONGO Paul Bertin
16	20878 du 16-10-19	Sect P11, bloc 101; Pile 14; Sup: 300,3004m2	222, RUE BABEMBE	5-BZV	KABITOU ONDONGO Paul Bertin
17	20879 du 16-10-19	Sect P11, bloc 131; Pile 12 (ex.8bis); Sup: 188,34m2	1766, RUE MBOCHIS	5-BZV	KABITOU ONDONGO Paul Bertin
18	20882 du 16-10-19	Sect P6, bloc 13; Pile 7; Sup: 408,131m2	64, RUE DONGOU	5-BZV	KABITOU ONDONGO Paul Bertin
19	20880 du 16-10-19	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 2.615,29m2	LIFOUA	POOL	KABITOU ONDONGO Paul Bertin
20	27769 du 20-10-21	Sect P10, bloc 115; Pile 09 (ex.07); Sup: 395,28m2	83, RUE ABOLO	5-BZV	Succession OKOUYA née MIKANO Monique
21	28479 du 30-03-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 346,50m2	QUARTIER PAUL NGAMBI (KINTELE)	POOL	MOUPA Roland Serge
22	3558 du 20-01-11	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 400,00m2	VILLAGE MANDIELE	POOL	MUKASINAYO BYE INEZA Elene
23	19995 du 05-03-18	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 850,00m2	QUARTIER CAMPMENT	POOL	KINTANA Zephirin
24	27927 du 30-11-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 19.758,15m2 soit 1ha97a58ca	VILLAGE BAMBOU MINGALI	POOL	CHIDOZIE Basil Ojimba
25	28433 du 21-03-22	Sect P9, bloc 104; Pile 12bis (ex.6); Sup: 167,63m2	139, RUE LOUBOMO (QUARTIER 55)	5-BZV	Enfants MBECKO
26	27307 du 23-06-21	Sect AT, bloc 13; Pile 50; Sup: 400,40m2	11, RUE NANA MICHEL (QUARTIER NGAMBIO LA BASE)	4-BZV	SANDY-BIMBENI Frida Orthyllée
27	26865 du 01-03-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 1.596,12m2	QUARTIER NDILOU (TERRE INTALI)	POOL	ICKONGA née AKINDOU Justine
28	28453 du 23-03-22	Sect P2, bloc 37; Pile 11 (ex.05); Sup: 244,66m2	91, RUE HAOUSSA	3-BZV	DZABA TSIMBA Gladys
29	28174 du 01-02-22	Sect -, bloc 78; Pile 2; Sup: 400,00m2	QUARTIER BIME (CASE BARNIER)	7-BZV	DZABA MOUILA Reinn Esthère
30	28175 du 01-02-22	Sect -, bloc 78; Pile 13; Sup: 400,00m2	QUARTIER BIME (CASE BARNIER)	7-BZV	MAKITA Marie Jeanne
31	28171 du 01-02-22	Sect -, bloc 78; Pile 1; Sup: 400,00m2	QUARTIER BIME (CASE BARNIER)	7-BZV	MAKITA Marie Jeanne
32	28172 du 01-02-22	Sect -, bloc 78; Pile 12; Sup: 400,00m2	QUARTIER BIME (CASE BARNIER)	7-BZV	MAKITA Marie Jeanne
33	28170 du 01-02-22	Sect -, bloc 78; Pile 14; Sup: 400,00m2	QUARTIER BIME (CASE BARNIER)	7-BZV	OBAMBI Jean Bruno
34	28123 du 21-01-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 4.555,162m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	OLESSONGO Raïssa Cherelle
35	27607 du 06-09-21	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 10.000,00m2 soit 1ha00ca00a	VILLAGE YIEH	POOL	TATY Constantin
36	27430 du 19-07-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 400,00m2	VILLAGE MOUTOH AGRI-CONGO	POOL	TATY Constantin
37	27431 du 19-07-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 400,00m2	VILLAGE MOUTOH AGRI-CONGO	POOL	Enfants ONGOUYA
38	21429 du 06-03-20	Sect P12, bloc 45; Pile 21 (ex. 2bis); Sup: 190,71m2	4BIS, RUE MPANGALA	6-BZV	KISSITA Abraham Sédrick Desmarre
39	28188 du 04-02-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 252,16m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	OKOMBI Stanislas
40	28117 du 20-01-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 480,00m2	QUARTIER NDILOU (PK45)	POOL	BAKALE NGNANGANA Justine
41	28116 du 20-01-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 800,00m2	QUARTIER NDILOU (PK45)	POOL	YIMBOU-DIA-NGOMA Médie Christaël
42	28320 du 14-03-22	Sect AT, bloc 35; Pile 16; Sup: 400,36m2	26, RUE MASSENGO ANDRÉ	7-BZV	KAYA MAZIKOU Yod Claver
43	28198 du 07-02-22	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 400,00m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	OBENGA Damien Fred
44	27983 du 20-12-21	Sect A, bloc 14; Pile 12; Sup: 392,65m2	KINTELE (QUARTIER STADE LA CONCORDE)	POOL	FILA-MBOMBOLO Kiminou
45	20929 du 24-10-19	Sect P13C, bloc 150; Pile 9 (ex. 2079); Sup: 377,18m2	14, RUE NGAKOSSO (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 26 avril 2022

Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 – Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«PHARMACIE GLORIA-SARL»

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Avenue de l'Indépendance, face Ecole 31 décembre, quartier Tié-Tié,
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00066

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 24 janvier 2022, enregistré à Pointe-Noire, folio 017/3, n° 297, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- La vente de produits pharmaceutiques et cosmétiques,

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «PHARMACIE GLORIA-SARL».

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Ave-

nue de l'Indépendance, face Ecole 31 Décembre, quartier Tié-Tié, République du Congo.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE:

- Monsieur Bienvenue Jordan Joyce SAMBOU MAKOSSO est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG.PNR.01-2022-B12-00066.

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 mars 2022, sous le numéro CGPNR.01-2022-B-00639.

Fait à Pointe-Noire, le 20 avril 2022

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire.

WORTHY ADVISORY «WA»
CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE & FISCAL contact@worthyadvisory-cg.com
TEL: 00 242 222 94 04 55
B.P.: 5019, Pointe-Noire, République du Congo

Société MAERSK CONGO

Société Anonyme au capital de 67.000.000 de Francs CFA
Siège social: Immeuble Maisons Sans Frontières, 3ème étage, 431 bis Rond-Point Antonetti;
B.P.: 876, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM N° CG-PNR-01-2007-B14-00050

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 15 mars 2022 enregistré en date du 13 avril 2022 auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre sous le folio 070/41 N°3315, il a été convoqué une Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 30 mars 2022, enregistrée au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre sous le folio 070/41 N°3317 daté du 13 avril 2022, au titre de laquelle les actionnaires ont décidé:

- de la ratification de la démission volontaire de leurs fonctions d'Administrateurs de la société MAERSK CONGO SA de Monsieur Abdoulaye BA et Monsieur Robert Léo MASLAMONEY;

- de la ratification de la nomination de Monsieur Christian NGOY MOEMBO en qualité d'Administrateur de la société MAERSK CONGO SA, en vue de faire face à la vacance de sièges au sein du Conseil d'administration et de garantir l'effectif minimum légal et statutaire de ses membres, conformément aux prescriptions de l'Acte uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE et aux clauses statutaires;

- de la ratification de la nomination de Madame Harnie Charlesse NGANGOUE KIDZOUALA en qualité de Directrice générale par intérim, ce jusqu'à nouvel ordre, en considération des restructurations internes intervenues au sein du groupe MAERSK ayant occasionné la cessation des fonctions du Directeur Général de la société MAERSK CONGO SA;

- de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales y afférentes.

Dépôt du Procès-verbal des délibérations du conseil d'administration et du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire, susmentionnés et dûment enregistrés, a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00206.

Fait à Pointe-Noire, le 25 Avril 2022.

Pour insertion.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 -Tél.: (242) 05.534.46.83 / E-mail: officebatiapaul@gmail.com
98, Avenue Linguissi PEMBELLOT Rond-Point Ex- BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire — Congo / Paul Bernard BATIA, Notaire

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE «JING TAI PETROLEUM SERVICES CONGO» SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital: de Francs CFA 1.000.000
Siège social: 133, Avenue Stéphane TCHITCHELE; Centre-ville
RCCM: CG-PNR-01-2015-B13-00110 / Pointe-Noire, République du CONGO

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de «JING TAI PETROLEUM SERVICES CONGO», Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, au n° 133, Avenue Stéphane TCHITCHELE, centre-ville, B.P.:5374; Arrondissement I-E.P-LUMUMBA régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/01-2015-B13-00110, reçu en la forme sous seing privé par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 18/03/2022, soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le

04/04/2022, à la recette de Pointe-Noire, folio 063/7 N° 2714, il a été décidé de:

Résolution n° 1: Le transfert du siège social de la société Autrefois domiciliée au n° 81, Rue KOUANGAMAKOSSO, la société JING TAI PETROLEUM SERVICES CONGO SARLU sera désormais domiciliée au «N° 133, Avenue Stéphane TCHITCHELE», centre-ville.

Résolution n° 2: Pouvoir et formalités L'assemblée de l'associé unique donne tous pouvoirs au Notaire afin d'effectuer toutes formalités requises par la loi. En conséquence de ces résolutions adoptées, l'associé unique a modifié l'article 4 des statuts de la société.

Pour avis

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 -Tél.: (242) 05.534.46.83
E-mail: officebatiapaul@gmail.com
98, Avenue Linguissi PEMBELLOT Rond-Point Ex- BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire — Congo / Paul Bernard BATIA, Notaire

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE «WELLTEC OILFIELD SERVICES CONGO» SARLU

Aux termes d'un extrait des décisions de l'associé unique du 30/12/2021, l'actionnaire unique de «WELLTEC OILFIELD SERVICES CONGO», société par actions simplifiée (S.A.S), au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, sur l'avenue Benoît LOEMBET, Zone Industrielle de KM4, République du Congo, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR-01-2017 B16-00441, reçu en la forme sous seing privé par maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 23 février 2022 soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 04 Avril 2022, à la recette de Pointe-Noire, folio 063/51 N° 2758, il a été

décidé de:

- La modification de l'article n° 04 (Transfert de siège social);
- La modification de l'article n° 14 des statuts;
- Pouvoirs au Cabinet Deloitte Touche. Autrefois domiciliée sur l'Avenue N'TETA-Enceinte CFCO, la société WELLTEC OILFIELD SERVICES CONGO sera désormais domiciliée sur l'Avenue Benoît LOEMBET, Zone Industrielle de KM4, Pointe-Noire République du Congo.

En conséquence de ces résolutions adoptées, il a été décidé de la mise à jour des statuts, conformément aux nouvelles dispositions.

Pour avis

REMERCIEMENTS

La grande famille Mikambala du district de Kimongo, très touchée par vos marques d'affection et de vos contributions diverses (financières, matérielles et spirituelles) lors du rappel à Dieu, le mercredi 30 mars 2022, à Dolisie de leur très regretté fils, neveu, mari, oncle, frère, père, Eugène NZOUSSI, appelé affectueusement «ATOS», né le 7 mai 1962 à Kimongo-poste, enseignant à l'Ecole normale des instituteurs (ENI) de Dolisie, et porté en terre, le mercredi 13 avril 2022 au cimetière privé de «Mangandzi». Il laisse une veuve et cinq enfants. Veuillez trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance. Dieu a donné, Dieu a repris. Que l'âme du défunt repose en paix dans sa maison.



REMERCIEMENTS

IN MEMORIAM

Le 6 février 2022, Bienvenu Aymé BONGO nous a quittés, nous laissant dans une immense tristesse.

Une intention de prière a été dite en sa mémoire à la messe du dimanche 24 avril 2022, à la Basilique Sainte-Anne du Congo.

Madame Flavienne BOKIBA-BONGO, ses frères et sœurs, Monsieur Arsène BONGO, ses frères et sœurs remercient tous les parents et les amis qui les ont accompagnés de leur assistance multiforme dans cette dure épreuve.

A toutes les personnes qui l'ont connu et estimé, merci d'avoir pensée pieuse pour lui.



Flavienne BOKIBA-BONGO

Une deuxième mort de Guy Brice Parfait Kolelas évitée de justesse

Le 19 avril 2022, l'ancien ministre Michel Mampouya et le sénateur Ludovic Miyouna sont venus au chevet de l'UDH-Yuki, pour parachever un accord de médiation destiné à refaire l'unité de ce parti déchiré par une guerre de leadership depuis la disparition de son charismatique président.

Lancée le 21 mars 2022, date anniversaire du décès de Guy Brice Parfait Kolelas, au sortir de l'Eglise Saint-Pierre Claver de Baongo, la facilitation menée par les deux sages susnommés est venue, le 19 avril dernier, à bout de la rigidité et des intégrismes de protagonistes dont certains entendaient sacrifier l'existence de l'UDH-Yuki afin de faire de la place à un égo complètement irrationnel. Le parti était en effet divisé entre la panoplie de ses honorables députés, d'éminents membres de la famille du défunt, et autres responsables du Bureau politique, dans le seul dessein d'assurer le contrôle du parti. A l'orée d'élections législatives et locales cruciales pour l'avenir de l'UDH-Yuki, le déferlement de rivalités internes était proprement suicidaire et cachait mal les agendas cachés des uns et des autres. Du point de vue des facilitateurs/médiateurs, «lorsque la maison du voisin brûle, on ne peut pas rester indifférent». De plus, lorsqu'on se remet en mémoire les événements passés qui ont embrasé le proche département du Pool et les quartiers Sud de Brazzaville, Baongo et Makélékélé, il serait cruel d'entretenir l'indifférence,

tout en sachant qu'il en va même de la sécurité de notre pays. La complexité du conflit au sein du parti UDH-Yuki a tiré ses sources dans :
-La confusion entourant la mort inattendue de PAKO ;
-Les conséquences de cette confusion au sein de la famille biologique et dans le parti ;
-L'interprétation tendancieuse des textes fondamentaux suivant des intérêts et des objectifs personnels ou de groupe. Cet imbroglio qui n'a rien d'artistique a donné naissance à deux grands courants antagonistes: le premier mené par Pascal Ngouanou, anciennement premier vice-président sous Parfait Kolelas, et personnellement qualifié d'autocratique, qui revendiquait le soutien d'une large base dite loyaliste; Le second, mené par Gilles Basindikila, anciennement deuxième vice-président, qualifié d'«intellectualiste» et revendiquant le soutien d'une non moins large base de militants. Après un mois entier d'après pourparlers séparés, les facilitateurs et les responsables des deux camps se sont accordés sur l'urgence de faire «table rase du

passé», et donc d'ignorer les résultats obtenus par la convention (des dissidents) tenue en 2021, et d'abroger les actes pris entre-temps par le président assurant l'intérim contesté (P. Ngouanou). En conclusion, l'accord dénommé "Engagement solennel et code de bonne conduite pour un parti réconcilié et plus fort" a été signé par les deux parties dans la résidence de l'ancien ministre Michel Mampouya, facilitateur-en-chef, en présence des membres du Bureau politique, de la famille Kolelas Parfait, et d'autres militants invités et non-invités. L'accord conclu s'appuie, pour partie, sur les textes fondamentaux et pour partie sur d'autres considérations politiques en rapport avec la préparation des élections de juillet 2022 et du congrès de l'UDH-Yuki. Les militants de ce parti espèrent, quant à eux, que la bonne volonté et l'habileté de Michel Mampouya et Ludovic Miyouna leur épargneront du péril d'une division ultérieure, qui sonnerait le glas du parti de Parfait Kolelas, car nul ne peut jurer aujourd'hui, que le mal est définitivement éradiqué. Pour l'heure, un hommage fort a été rendu à l'ancien ministre Michel Mampouya et au sénateur Ludovic Miyouna, deux patriotes qui se sont impliqués à fond pour donner de meilleures chances à la démocratie congolaise.

Albert MPO



La Direction du Centre de Formation et d'Information SUECO, informe tous ceux qui désirent obtenir une Licence Professionnelle en :

- Comptabilité,
- Management des Ressources Humaines,
- Banque et Finance,
- Marketing,
- Génie Logistique et Transport,
- Réseaux et Télécommunications,
- Assistant de Direction.

La rentrée du second semestre de l'année académique 2021-2022 est fixée pour le lundi, 16 mai 2022.

SUECO vous offre aussi des formations à la carte en :

- Informatique,
- Gestion de stocks informatisée,
- Anglais (beginner Level, intermediate Level, advanced Level).

Contacts : 06 679 12 91/ 06 654 51 93/ 05 533 80 84

« SUECO, former pour libérer l'homme »

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE N°005/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	11219 du 11/06/2021	Pile(s) 10 Bloc : 411 Section : ABWII Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	MBEMBA BIKOLA Marina Elvire
2	11394 du 20/09/2021	Pile(s) 15 Bloc : 145 Section : U Superficie : 300,00m²	FOUCKS (Corniche)	02	MAHOUNGOU Vistel Dornand
3	11430 du 01/10/2021	Pile(s) 05 Bloc : 133 Section : CK Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	04	MAKANGA Caroline
4	11513 du 19/11/2021	Pile(01 et 02) Bloc : 35 Section : (File Tchini) Superficie : 1400,00m²	Pointe Indienne (Village des P)	LOANGO	TCHIBINDAT-NZELE Danielle Aïcha
5	11285 du 22/07/2021	Pile(s) 06 bis Bloc : 09 Section AI Superficie : 196,65m²	LOANDJILI	04	MALANDA Julienne Béatrice
6	10593 du 06/08/2020	Pile (s)08 Bloc : 174 Section : AE Superficie : 489,80m²	SIAFOUMOU	05	YOKA Thérèse
7	11581 du 21/12/2021	Pile (s)08 Bloc : 207 Section : AM Superficie : 400,00m²	NKOUIKOU	04	NGOMA KIBOU Clève Ruthlande
8	11465 du 22/10/2021	Pile (s) 06bis Bloc : 163 Section : AI Superficie : 262,17m²	MAKAYABOU Ecole	05	EBATA Hugues Christian
9	11515 du 19/11/2021	Pile(s) 09 Bloc : 06 Section : AI Superficie : 299,26m²	LOANDJILI	05	POATY MAVOUNGOU Jean Claude
10	11542 du 02/12/2021	Pile(s) 04 Bloc : 7 Section : K Superficie : 370,05m²	MBOTA	04	AKOUALA Clive Luvy
11	11475 du 26/10/2021	Pile(s) 26 Bloc : 43 Section : V Superficie : 336,98m²	TIE-TIE	03	Société Nationale de Pétrole du Congo(S.N.P.C. Distribut°)
12	11347 du 23/08/2021	Pile (s)30 Bloc : 47 Section : R Superficie : 268,10m²	GRAND MARCHE	01	ELELI-MOPENGUE Léonie-Celestine
13	11769 du 08/03/2022	Pile (s) 10 Bloc : 130 Bis Section : CG Superficie : 340,00m²	KOUFOLI(Famille Kondi Tchitali)	05	ISSALOU BOUCICI Nacbemitha Jerucher
14	11612 du 05/01/2022	Pile (s) 12 Bloc : 02 Section : AN Superficie : 680,64m²	NKOUIKOU	04	MAKAYA Marie
15	11477 du 27/10/2021	Pile(s) 05 BIS Bloc : 90 Section : AM Superficie : 191,67m²	NKOUIKOU	04	MBONGO Edvane Judith
16	11578 du 20/12/2021	Pile(s)08 Bloc : 25 Section : BW Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	LOUNANA KOUTA Ahmedine
17	11638 du 17/01/2022	Pile (s) / Bloc : / Section : / Superficie : 1000,00m²	Pointe Indienne (Famille L.L.L)	LOANGO	DELLAU Guenaëlle Alexandra
18	11559 du 10/12/2021	Pile (s) 04 Bloc : 79 Section : AL Superficie : 396,00m²	LOANDJILI	04	ENFANTS CIGNAS PAKOU
19	11579 du 20/12/2021	Pile (s) 13 Bloc : 02 Section : R Superficie : 180,00m²	GRAND MARCHE	01	RADJI Raoudath Montola
20	11480 du 27/10/2021	Pile (s)01 Bloc : 130 Section : AK Superficie : 359,70m²	MAKAYABOU 418	05	BASSANGUI-MAPALOU Amedée Lebon
21	11404 du 22/09/2021	Pile (s) 04 et 05 Bloc : 31 Section : AC Superficie : 1030,00m²	RAFFINERIE	05	DE KODIA Juanita Carmen Gabrielle
22	11626 du 11/01/2022	Pile (s)04 bis Bloc : 21 Section : AG Superficie : 248,75m²	TCHIALI	05	LAMINI Cédric Josué
23	10629 du 20/08/2020	Pile (s)6 Bloc : 39 Section : AE Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU	05	MORANGA Simplicie José Privat
24	11389 du 16/09/2021	Pile (s) 08 Bloc : 112 Section : BZ2 Superficie : 500,00m²	TCHIBALA	05	ELEGBEDE Idriss Excose Olamilekai
25	11533 du 25/11/2021	Pile(s) Domaine Bloc : / Section : / Superficie : 49,350m²	Village BONDJI (File TCHIMA)	HINDA	STE TERASCOM INTERNATIONAL NOUVELLE GESTION SARL
26	11532 du 25/11/2021	Pile (s) Domaine Bloc : / Section : / Superficie : 49,350m²	Village BONDJI (File TCHIMA)	HINDA	STE TERASCOM INTERNATIONAL NOUVELLE GESTION SARL
27	8188 du 01/02/2017	Pile (s)04 Bloc : 24 Section : ABW1 Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	NTSIBAH Davy Donald
28	29884 du 12/10/2021	Pile (s) 05 Bloc : 119 Section : BY4eme T Superficie : 750,00m²	Côte Matève (File KAYES KUNK)	06	MANTINOUGUE Hugues Armel
29	5102 du 26/02/2014	Pile (s) 07 Bloc : 175 Section : BU Superficie : 400,00m²	FOUTI SOUNGOU	05	NGOMA BIHOUSOU Verde Lausand
30	11367 du 27/08/2021	Pile(s)11 Bloc : 36 section : K Superficie : 300,00m²	MBOTA CARLOS	04	MABIALA BENGOU Guy Roger Allias
31	11608 du 04/01/2022	Pile (s)08 Bloc : 48 bis section : AB Superficie : 457,46m²	SONGOLO	05	KOUMOU-EBONGA Christelle Béatrice
32	11603 du 30/12/2021	Pile(s) 37 Bloc : 5 section : Q Superficie : 692,79 m²	MVOUMVOU	02	FOFANA Mamadou
33	11445 du 12/10/2021	Pile(s) 03 Bloc : 82 section AL Superficie : 388,40m²	LOANDJILI	04	DELLO-CARM Emilien C. ; David J. ; Emmanuelle L. M
34	11398 du 21/09/2021	Pile(s)06 Bloc : 86 section : BG Superficie : 300,00m²	MPAKA	06	MOUMPALA Ludovic Arsène
35	10903 du 20/01/2021	Pile(s) 05 et 06 Bloc : 56 bis section : AE Superficie : 1000,00m²	SIAFOUMOU	05	MOUSSILIHOU Adjao Nasim
36	11407 du 23/09/2021	Pile(s)16 Bloc : 229 section : ABW Superficie : 508,83m²	MONGO MPOUKOU (Tchibala)	05	DOUKAGA Heritier De-Retour
37	11460 du 19/10/2021	Pile(s) 02 bis Bloc : 64 bis section : P Superficie : 283,22m²	MVOUMVOU	02	BOUANGA Vicky Ida Aurelie
38	11528 du 25/11/2021	Pile (s) 10 Bloc : 119 section :AC Superficie : 500,00m²	MBOTA RAFFINERIE	05	MBIMI TSOKO Chancelvie
39	8198 du 06/02/2017	Pile(s)09 Bloc : 116 section : BW Suite 1er t Superficie : 500,00m²	M'PANGA	05	MAKAYA Robert Davy
40	11358 du 30/08/2021	Pile(s) 08 ex 06 Bloc : 78 Section : AE Superficie : 535,80m²	SIAFOUMOU	05	Marie Océane Amélie SEWOAVI et Emmanuelle Vasthis Adjoko SEWOAVI

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau de la Conservation
Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 22 Avril 2022

HEMOPHILIE

Faire de la question une composante de la politique nationale de santé

La communauté internationale a célébré le 17 avril 2022 la 32^e Journée mondiale de l'hémophilie sous le thème: «Associer votre Gouvernement, faire des troubles héréditaires de la coagulation une composante de votre politique nationale». Au Congo, le centre national de référence de la drépanocytose "Antoinette Sassou Nguesso", unique structure congolaise pour le moment de prise en charge des maladies hémorragiques (Drépanocytose et hémophilie), a organisé du 12 au 16 avril des journées portes ouvertes sur cette pathologie et les autres maladies liées au sang.

Le centre que dirige le Pr Alexis Elira Dokekias hématologue a voulu à travers ces journées sensibiliser l'opinion sur l'existence de la maladie et de ses manifestations. Pour l'OMS, cette journée a pour but d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences qu'ils ont pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.

Encore méconnue, l'hémophilie est une anomalie héréditaire de la formule sanguine, caractérisée par un déficit en coagulants plasmatiques entraînant une prédisposition aux hémorragies.

Rencontré aux journées, le président de l'Association congolaise des hémophiles (ACH) Jean Paul Léonard Ngoukoulou a indiqué les nuances entre l'hémophilie et la drépanocytose. «Ces deux maladies sont congénitales liées au sang. A la différence que chez le drépanocytaire, son globule rouge manque d'oxygène provoque des complications et autres effets. Par contre pour l'hémophilie, c'est une protéine qui procède à la coagulation qui est déficiente», a dit le président de l'ACH.

Maladie très invalidante, l'hémophilie se caractérise par des saignements prolongés suite à des blessures ou traumatismes même mineurs. Ces saignements surviennent générale-

ment dans les muscles et les articulations principalement aux chevilles, genoux et hanches. Cela peut provoquer des raideurs et des déformations pouvant aboutir à la paralysie. De même, les complications de cette maladie entraînent des compressions nerveuses, des accidents vasculaires, l'anémie



Hémarthrose du genou droit hémophile de 11 ans

parfois sévère et le décès. La personne touchée par l'hémophilie présente depuis le bas âge certains signes cliniques entre autres, l'hémorragie lors de la circoncision, saignement de la bouche au niveau des gencives lors des brossages, de la langue, du voile du palais, du nez, l'apparition fréquente des ecchymoses (bleu) et bien d'autres.

Les filles sont très rarement concernées par cette maladie. Elle se transmet par le



Jean Paul Léonard Ngoukoulou

chromosome X où se situent les gènes incriminés. N'ayant qu'un exemplaire de ce chromosome, les garçons sont

tionnels. Ces facteurs peuvent être dérivés du sang humain ou d'autres facteurs génétiques. Au Congo, en dépit de la rareté de la maladie, les foyers de concentration se trouvent dans trois principales villes Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Sur la centaine des cas répertoriés en 2021, près de la moitié concerne les enfants de moins de 15 ans.

Le président de l'ACH plaide pour un appui conséquent de la part du Gouvernement parce qu'à partir de la fin de décembre 2022, la Fédération mondiale de l'hémophilie ne subventionnera plus les médicaments destinés au traitement substitutif des hémophiles. Ces médicaments coûtent très chers, il est difficile pour des familles d'y faire face. Une boîte coûte 107.942 F.CFA pour le facteur VIII, pour Emcizumab (hemlibra) la boîte est à 1.636.862 F.CFA. «Les enfants sous régime prophylactique pourront ainsi à nouveau être exposés aux complications hémorragiques spontanées et potentiellement mortelles», a déploré entendre J.P Léonard Ngoukoulou.

L'ACH a été mise en place en 2016 grâce à l'implication du Pr Elira Dokekias et du Dr Olivia Firmine Galiba Atipo-Tsiba. Elle a pour missions d'accompagner la communauté, les patients atteints d'affections hémorragiques, en particulier les hémophiles, leurs familles et promouvoir l'information, la sensibilisation, la prévention prim-aire et secondaire de ces affections. L'ACH a plusieurs partenaires dont l'Alliance francophone pour l'accès au traitement de l'hémophilie.

E.M.-0

FAUNE

Dix-huit mois de prison ferme pour un trafiquant!

Rattrapé et placé à la maison d'arrêt de Pointe-Noire, Ngoma Sota Landry a été arrêté la deuxième fois le 21 avril 2022, à Tchamba-Nzassi, une localité située à quelques kilomètres de Pointe-Noire. Il avait bénéficié d'une liberté provisoire avant le procès relatif à l'affaire de trafic faunique dans laquelle il était impliqué.



Les trafiquants fauniques seront sévèrement châtiés

Ngoma Sota Landry avait en effet été interpellé la première fois le 20 mai 2021 à Pointe-Noire, avec un autre individu répondant au nom de Koumba Ibayi, dans une affaire de trafic d'une peau de panthère et d'un morceau d'ivoire. Des trophées d'espèces animales intégralement protégées. Le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire en rendant son verdict le 3 août 2021 avait condamné Koumba Ibayi avec sursis. Et Ngoma Sota Landry, lui, à 18 mois d'emprisonnement ferme, avec 300.000 Francs CFA d'amende, et 500.000 F.CFA à verser à titre des dommages et intérêts.

Il avait été reconnu coupable des délits de complicité de détention, commercialisation et circulation de trophées d'espèces animales intégralement protégées: la panthère et l'éléphant. Mais, depuis sa condamnation, il ne s'était jamais présenté à la Justice.

Pour qu'il purge sa peine conformément au verdict du Tribunal, une mission a été organisée le 21 avril par la Gendarmerie, avec l'assistance du PALF, pour le rattraper.

En rappel, l'interpellation des deux délinquants fauniques avait été effectuée par les agents de la direction départementale de l'Économie forestière de Pointe-Noire et les éléments de la section de recherches de la région de Gendarmerie de cette ville, avec le concours technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Les produits saisis provenaient du village Kotovindou, dans le département du Kouilou. Les deux individus s'approprièrent à les vendre auprès de leurs clients.

Le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, par ce verdict, lance un message fort à tout trafiquant.

Plusieurs autres présumés trafiquants, impliqués dans différentes affaires liées à la faune dans certaines localités du pays, attendent également d'être jugés. Il s'agit notamment des quatre présumés trafiquants de pointes d'ivoire interpellés le 19 février 2022 à Oyo, dans le département de la Cuvette

La panthère et l'éléphant, espèces animales intégralement protégées sur les plans national et international, continuent de faire les frais des trafiquants de produits de faune mus par l'enrichissement. La République du Congo qui s'est engagée à protéger ces animaux en voie d'extinction reste vigilante et traque tous ceux qui contreviennent à la loi portant protection de la faune sauvage.

V.M.

DREPANOCYTOSE

En savoir plus pour mieux combattre la maladie

Beaucoup de Congolais ignorent la maladie de la drépanocytose. Lorsqu'il y a un décès au sein de la famille causé par cette maladie, le regard est généralement tourné vers les sorciers. Les familles s'entredéchirent. Admis à l'hôpital général de Loandjili au service pédiatrique pour cause de la drépanocytose, des enfants sont pris en charge. Nous nous sommes rapprochés du Dr Jean Bertin Tsiba, chef du service de Pédiatrie générale et néonatalogie pour en savoir plus. Entretien

***Docteur, Parmi les enfants que vous recevez dans votre service, certains souffrent de drépanocytose. Qu'est ce que c'est que la drépanocytose?**

saine ou normale AA. Lorsque le globule rouge contient l'hémoglobine A, et l'hémoglobine S, la personne est saine mais hétérozygote AS (porteur de la tare). Elle transmet la maladie sans être elle-même malade. Lorsque le globule rouge ne contient que l'hémoglobine S, la personne drépanocytaire est homozygote SS, donc malade.

***N'étant pas contagieuse, comment se transmet-elle?**

**Retenez que la drépanocytose est une maladie héréditaire. Ce sont les patients qui la transmettent aux enfants, lorsque l'union porte sur des individus AS. Voici schématiquement comment cela se transmet. AA avec AA égal enfant normal. AA avec AS ou AA avec SS: probabilité d'avoir un enfant AS, donc hétérozygote. Par contre AS



Dr Jean Bertin Tsiba

avec AS: il y a 25% de risques de mettre au monde un enfant SS; 50 % de risques d'avoir un enfant AS et 25 % de AA.

***A quel moment se rendre compte qu'on est drépanocytaire et quels sont les signes de la drépanocytose?**

**C'est simple, il suffit de faire l'examen du sang qui est l'électrophorèse de l'hémoglobine. Les signes varient en fonction de l'âge du drépanocytaire. Chez l'enfant, la pathologie est aiguë et chez l'adulte, il y a beaucoup plus de signes chroniques. L'enfant drépanocytaire pré-

sente en période intercritique un ictère (jaunisse), la pâleur; des douleurs osseuses, articulaires et abdominales; l'infection, etc.

***Quelles sont donc les précautions à prendre pour éviter de mettre au monde des drépanocytaires?**

**Il faut, en premier lieu éviter les mariages consanguins. Eviter également les mariages à risques: AS avec AS, AS avec SS. Le mariage entre deux SS est contre-indiqué. Pour ce faire, le bilan pré-nuptial est indispensable. Au Congo, nous observons un phénomène qui contribue à ne pas faire baisser le portage du S, beaucoup de mariages sont faits après avoir eu des enfants.

***Quelle est la situation de la drépanocytose au Congo?**

**Au Congo, sur une population d'environ 4 millions d'habitants, 25% sont porteurs du trait drépanocytaire et 2 % sont atteints de la maladie drépanocytaire majeure.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

NECROLOGIE-



M. Freddy KIHINDOU, agent de La Semaine Africaine et famille, ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur mère, la nommée Bernadette NKEMBI. Le décès est survenu le 25 avril 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 3 bis, rue Ferme Frère Roger, (Arrêt de bus Sainte Trinité).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

OBSERVATOIRE CONGOLAIS DES DROITS DE L'HOMME

Des étudiants et mouvements citoyens formés aux droits de l'homme

Depuis plus de deux ans, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) met en œuvre un projet financé par l'Union européenne. Ce projet consiste à prévenir et à agir contre la torture et les détentions arbitraires. C'est dans ce cadre qu'une délégation de l'OCDH conduite par son directeur exécutif Franck Tchidinda a organisé le 9 avril dernier un atelier de formation au profit des étudiants et des mouvements citoyens de la ville de Pointe-Noire sur ces problématiques.

Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités des organisations de la société civile en matière de droits de l'homme et de lutte contre la détention arbitraire et les cas de torture. Il vise à mobiliser l'opinion publique nationale et internationale, améliorer les pratiques des autorités publiques lors des arrestations et des détentions et à veiller sur l'assistance aux victimes.

À Pointe-Noire, le groupe cible a été les étudiants, car ils sont à deux pas d'intégrer un monde professionnel rempli de violations des droits. Il s'agit de préparer les étudiants formés pour qu'ils soient capables de défendre leurs droits et ceux des autres.

À l'ouverture des travaux, Franck Tchidinda a exhorté les participants à être capables d'acquiescer les réflexes qu'il faut face aux différents cas de tortures ou de violations des droits qu'ils vont rencontrer dans leur milieu respectif. «Cet atelier a pour but de renforcer vos capacités de telle sorte que désormais face à de telles situations vous saurez comment vous défendre», a laissé entendre le directeur exécutif de l'OCDH.

Au cours de cet atelier, trois exposés ont été présentés. Le premier a porté sur les Droits de l'homme; le deuxième sur la notion de torture et droit positif comparé et, le dernier a été focalisé sur les techniques de



Les exposants

plaidoyer. En clair, il s'agit d'informer les milieux estudiantins et les membres des mouvements citoyens sur la situation carcérale en République du Congo et aussi sur les dispositifs légaux de lutte contre les violations des droits humains. Après cette formation, un système d'alerte sera mis en place afin d'identifier les cas de violences dans les milieux estudiantins.

Ce système permettra de signaler à l'OCDH des cas de violations des Droits de l'homme, en vue de préparer un plaidoyer. Les membres de l'OCDH resteront en contact permanent avec les étudiants formés à Pointe-Noire. Après la ville océane, l'OCDH mettra le cap sur Brazzaville.

Madocie Déogratias
MONGO

PROGRAMME CONCERTÉ PLURI-ACTEURS

Créer une nouvelle structure de la société civile à l'image du PCPA Congo

Les membres du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Congo, section de Brazzaville ont tenu du 12 au 13 avril 2022 leur assemblée plénière locale. Faire le bilan des projets, des témoignages sur des activités réalisées et sur les acquis du PCPA Congo qui sera clôturé au 30 juin 2022, ainsi que projeter une nouvelle structure de la société civile congolaise en remplacement du PCPA: tels ont été les objectifs de cette assemblée.

La salle Guy Roger Akouli, du Forum des jeunes Entreprises du Congo à Brazzaville, a servi de cadre à cette réunion. Elle a été ouverte par Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général du partenariat au développement, au ministère de l'Economie et du plan. En présence de Mmes Léa Tardieu, chargée de mission société civile près de l'ambassade de France au Congo, Olga Mireille Kabanabandza, coordonnatrice de la cellule exécutive du PCPA Congo et Blanchard Ngouala, co-président du comité de pilotage du PCPA Congo.

Pour la chargée de mission société civile près l'ambassade de France, «son pays a été engagé aux côtés du PCPA depuis sa mise en place il y a plus de dix ans. Nous étions alors convaincus du rôle capital de ce programme et son effet d'entraînement pour une société civile congolaise forte et capable de faire entendre sa voix. Aujourd'hui, il est essentiel de capitaliser sur cette réussite et de trouver la forme que prendra l'après PCPA pour une société civile structurée, porteuse de projets et porte-voix de la population. Le PCPA était un tremplin qu'il convient de transformer pour permettre l'autonomisation souhaitée initialement».

Ouvrant l'assemblée, Aimé Blaise Nitoumbi a déclaré: «Nous œuvrons pour la même cause, celle de contribuer au développement de notre pays, afin d'assurer aux populations une vie meilleure. Au regard des enjeux du nouveau PND 2022-2026, je vous invite à faire un bilan des acquis et des bonnes pratiques à capitaliser pour bâtir un futur programme qui s'alignera au nouveau PND. La gouvernance collective que vous avez acquise devra faire perdurer les valeurs du PCPA et poursuivre le renforcement

des OSC».

Au cours de cette assemblée, il a été question d'informer les membres du PCPA de la clôture du programme, de présenter son film bilan et de d'échanger sur le programme futur. Une série d'échanges a eu lieu avec les animateurs locaux des organisations de la société civile pour bâtir une première ossature de la nouvelle structure. Les membres du PCPA ont à cet effet, exprimé à la société civile congolaise la volonté de progresser ensemble dans le dialogue avec les pouvoirs publics.

Des suggestions ont été formulées, entre autres, continuer la mise en place des cadres de concertation dans le disposi-



Léa Tardieu, Aimé Blaise Nitoumbi et Blanchard Ngouala, à l'ouverture des travaux

tif du développement local et d'organiser un plaidoyer pour des lignes de financement. L'assemblée plénière a permis de communiquer sur l'ensemble des activités, en vue de capitaliser les outils et les méthodes du programme.

Le PCPA a démarré en 2008 avec pour objectif de renforcer

la participation de la société civile à l'action publique et de consolider sa crédibilité en soutenant des dynamiques entre les organisations et avec les pouvoirs publics.

Philippe BANZ

COVID-19

Les parties prenantes réactualisent les documents de sauvegarde

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de riposte d'urgence à la COVID-19 (PRUC-19) financé par la Banque mondiale, un atelier de consultation du public sur la gestion environnementale a été organisé du 5 au 6 avril derniers à Pointe-Noire. Les travaux ont été conduits par le Dr Essie Mbou, en présence de Gabrielle Cornélie Adou Ngapi, responsable Violences fondées sur le genre.

Deux financements additionnels ont été apportés au Projet de riposte d'urgence à la COVID-19 (PRUC-19). Le premier permet l'acquisition et le déploiement des vaccins Covid-19 conformes aux normes et le second est destiné à moderniser les structures sanitaires: le Laboratoire national de santé publique et le Centre d'opération des urgences en santé publique.



Les participants à la fin de l'atelier

L'exécution de ce financement est soumise à la mise à jour, l'adoption et la publication par le Gouvernement des documents du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) du plan de gestion de la main d'œuvre.

C'est le sens de cet atelier dont le but visé était de permettre de réviser et d'amender les documents qui régissent les plaintes

des personnes impactées par la mise en œuvre du projet, mais aussi de faire connaître, informer et obtenir l'adhésion du grand public.

Les participants y ont fait des propositions en vue de réviser et d'actualiser les différents documents assortis de recommandations devant être soumises aux autorités compétences et aux partenaires. Pour

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

L'intersyndicale appelle le Gouvernement à l'exécution intégrale du protocole d'accord

Réuni mercredi 20 avril dernier à Brazzaville, sous l'autorité de ses principaux dirigeants: Jean-Didier Mbele pour le SYNESUP, Camille Monekene Makoumbou, pour le SYNALU et Léon Makita Ndoumba pour le SYPENES, le collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi, a procédé à l'examen de trois points: le non-paiement des deux quotités restantes prévues dans le protocole d'accord signé entre l'intersyndicale et le Gouvernement le 1^{er} août 2019; la situation des précomptes sur les salaires des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi et l'apurement de la dette sociale de ladite université. Félicitant les travailleurs de l'Université Marien Ngouabi pour la patience et la discipline observées face aux situations difficiles auxquelles ils sont confrontés, le collège intersyndical dit suivre avec attention les différentes démarches entreprises par sa coordination auprès des différentes autorités de la République.



Les responsables du collège intersyndical

L'intersyndicale a relevé par ailleurs le respect par les travailleurs de l'Université Marien Ngouabi de l'engagement pris dans le protocole d'accord; l'exécution par le Gouvernement de 90% de

ses engagements compris dans le protocole d'accord, en s'acquittant de 16 quotités sur les 18, arrivé à terme depuis le 30 juin 2021. A cela s'ajoutent la ponction de 2,27% sur les salaires des travailleurs de cet établissement d'enseignement supérieur au profit de la CAMU (assurance maladie universelle), encore en projet, sans sensibilisation au préalable; l'absence de la volonté et l'indifférence du Gouvernement en faveur de l'apaisement du climat social au sein de l'alma mater, conformément au relevé de conclusions du 21 septembre 2021.

A l'issue des débats, le collège intersyndical a demandé au Gouvernement de tenir ses engagements, notamment le versement des deux quotités restantes pour l'exécution intégrale du protocole d'accord; l'arrêt immédiat des précomptes relatifs à l'assurance maladie universelle sur les salaires des travailleurs et le remboursement des sommes retenues abusivement; la signature par le Gouvernement du deuxième protocole d'accord soumis par l'intersyndicale depuis plus d'un mois. Le collège intersyndical entend recourir à d'autres formes d'actions, selon ses mécanismes, si les revendications précitées ne trouvent pas satisfaction.

Marcellin MOUZITA

CARITAS BRAZZAVILLE

Des coachs communautaires formés sur les techniques d'animation

Des coachs communautaires, issus du groupement communautaire CARITAS Brazzaville/Kosala, 75 au total, ont bénéficié d'une formation du 14 au 20 avril derniers au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville. Cette formation s'inscrit dans le



Les animateurs pendant la formation

cadre du projet Lisungi de riposte d'urgence à la COVID-19 (PLRUC). Placé sous la coordination de Rufin Mbouala, chargé des projets à CARITAS Brazzaville, en présence de l'abbé Matthieu Bakanina, directeur de cette structure humanitaire, l'atelier de renforcement des capacités des coachs communautaires CARITAS Brazzaville/Kosala a eu pour but de sensibiliser toutes les parties prenantes en leur donnant des outils nécessaires afin de bien agir sur le terrain, d'accompagner, d'encadrer et de faire le suivi des 3769 ménages bénéficiaires de transferts monétaires conditionnels.

Plusieurs sous thèmes ont été développés au cours de cet atelier, entre autres: «Gestion des activités génératrices de revenus (AGR)», «Techniques d'animation, d'accompagnement et de formation des groupes», «Rôle et missions du coach», «Impact environnemental et mesure d'atténuation dans la mise en œuvre d'une AGR», «Principales fonctionnalités des applications du projet Lisungi» etc. A noter que tous les ménages ne sont pas éligibles au projet Lisungi. Seuls les ménages recensés et inscrits sur le registre social unique au comité de ciblage communautaire, notamment les chefs de quartier, sont éligibles. Les ménages sont répartis par arrondissement, tout comme les 75 coachs répartis comme suit: Madibou (27), Makélékélé (27), Bacongo (21), Poto-Poto (21), et Mougali (21).

Pascal BIOZI KIMINO

Mme Adou Ngapi, «il faut informer les parties prenantes, recueillir leurs avis et réactualiser les documents de sauvegarde puisqu'il y a des impacts sociaux

et environnementaux dans la mise en œuvre de ce projet.»

M.D.M.

FESTIVAL CULINAIRE D'OWANDO

Promouvoir les mets et ustensiles de cuisine locaux

L'Association femmes de la Cuvette, vision et développement durable, que dirige Mme Lydie Pongault, organisera du 1er au 8 mai 2022 à Owando, dans le département de la Cuvette, un festival d'art culinaire. Prélude à l'évènement, le comité d'organisation a animé une conférence de presse le 27 avril à l'hôtel King Maya, à Brazzaville. Question d'informer sur les enjeux de ce rendez-vous, le premier du genre dans cette partie du Congo.

Contribuer aux efforts de consolidation de la paix et du renforcement du vivre ensemble entre les différents groupes sociaux, tel est l'objectif de ce festival qui, dorénavant, aura lieu chaque année, de façon tournante, dans les différents départements du Congo. Pour les organisateurs, cette activité sera la plateforme d'échanges et de partage qui va drainer un grand public autour des manifestations à caractère culinaire. L'art culinaire, bien que très peu célébré au Congo, constitue l'un des domaines manifestant la richesse des valeurs traditionnelles du pays. La complexité des procédés relatifs à la préparation des mets, selon les localités et

villages, sont d'autant plus des manières de cuisiner que des facteurs identitaires propres à chaque département concerné. L'évènement culinaire d'Owando a pour buts spécifiques, entre autres, de valoriser les plats et ustensiles de cuisine du terroir et le savoir-faire des participants issus des autres départements, initier les jeunes au service de restauration et à l'art culinaire, en vue de susciter des vocations et l'éclosion des talents et exhorter le public à une alimentation saine. Une soixante de femmes et d'hommes venus de dix départements concernés par le festival et désignés pour la préparation des mets, à raison de 6 (3 femmes et 3 hommes) par département



Saka-saka, un plat prisé au Congo

et une trentaine de membres de cette association et autres invités y prendront part. Pour faire de cette rencontre un tout, le Dr Josaphat Depaget animera des ateliers de diététique destinés au grand public. Ces ateliers auront pour objectif de sensibiliser sur les précautions à prendre pour éviter des pathologies digestives. Une exposition sur les ustensiles de cuisine spécifiques à chaque département sera également au menu. L'Association femmes de la

Cuvette, vision et développement a été créée en 2015, avec pour objectifs d'œuvrer à l'autonomisation des femmes de ce département tant en milieu rural qu'urbain, en développant des activités d'éducation et de formation dans plusieurs domaines et en soutenant les initiatives de création des structures d'insertion économique...

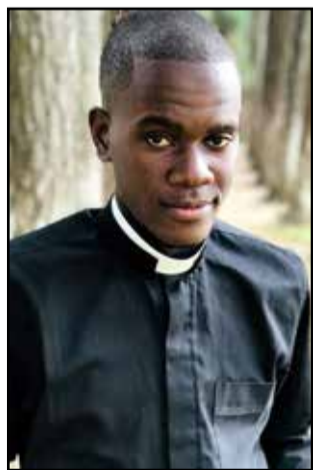
Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

MUSIQUE CHRETIENNE

Georges Thalès M'boundi signe «Elikya ya biso»

Georges Thalès M'boundi est séminariste de l'archidiocèse de Brazzaville au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda. Il a sorti le 15 août dernier, en la fête de l'Assomption, un album titré: «Elikya ya biso» qui se traduit du lingala en français notre espérance. L'album compte six chants.

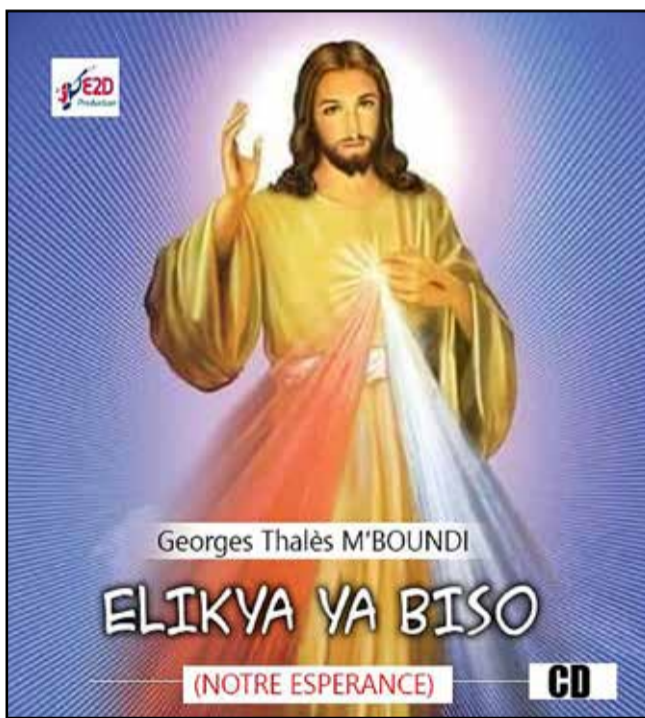
L'album «Elikya ya Bisso» est une invite à fonder notre espoir en Dieu comme le recommande le Psaume 61 (62), 6. D'ailleurs, le choix du nombre de titres l'explicite mieux. Six est selon le symbolisme judéo-chrétien un chiffre qui traduit la finitude et l'imperfection de l'être humain qui ne trouverait son repos qu'en Dieu seul, source de toute perfection. Comme quoi, quels que soient les fléaux ou calamités ou, Dieu demeure un appui sûr.



Thalès Mboundi

«Le premier chant intitulé "Baba" est une prière universelle dans laquelle on implore le secours de Dieu et lui demandons d'entendre les lamentations de son peuple face à des situations chaotiques telles que la COVID. Le deuxième chant, "Kaya bisu nginga" (Prends pitié de nous), toujours dans le prolongement du premier, c'est une reconnaissance des fautes et une supplication de la miséricorde de Dieu. Le troisième, "Elikya ya biso" (Notre Espérance), éponyme à l'album, exhorte à fonder toute la confiance et tout espoir en Dieu de qui nous viennent la vie et le salut. Le quatrième, "Leyemba Maria" (Chantons Marie), l'insertion de ce titre est une manière de vénérer Marie, de reconnaître ses mérites et surtout, d'explorer son intercession pour notre monde en désarroi. C'est une manière d'exprimer

aussi ma dévotion mariale. Il sied de préciser que cet album est sorti le 15 août 2021 en la fête de l'Assomption. Le cinquième, "Notre offrande", Dieu nous donne le salut. Nous sommes conscients qu'il nous a épargnés du pire, face à cette pandémie à Coronavirus, mais que pourrions-nous lui donner en retour? C'est une offrande que nous devrions lui donner. Ce titre implore le Seigneur d'accepter notre offrande, celle de notre vie et de toutes les bonnes œuvres qu'il nous fait la grâce d'accomplir. Le sixième et dernier titre est "Noël Selhat" (Selhat n'étant que l'inversion de mon deuxième prénom Thalès), ce chant est une manière de chanter les louanges de l'Enfant Jésus venu prendre la condition humaine. Par ricochet, c'est



Pochette de l'album Elikya ya biso

aussi une manière de lui confier notre monde en perte de repères», telle est l'explication que Thalès M'boundi donne sur les différents chants de l'album "Elikya ya biso". C'est une idée qu'il a commencé à mûrir au début de son stage inter-cycle, consacrant les moments de pause et de détente à cet art sacré. «L'idée proprement dite m'est venue, affirme-t-il, du souci de faire connaître au grand public le fruit de mes inspirations. J'ai aussi été animé par cet ardent désir de poursuivre l'œuvre de l'inculturation commencée par nos prédécesseurs. Un dernier fait qui m'a inspiré surtout pour le choix du titre, c'est la covid-19 dans la mesure où elle a provoqué en certains la fin des certitudes; et alors moi je propose de fonder notre es-

poir en Dieu.» La concrétisation de ce projet a été rendue possible grâce à la signature d'un contrat avec la maison E2D, une maison de production nigérienne. Il a bénéficié également du soutien d'autres musiciens chrétiens comme l'Abbé Jocel Sakala Sabi, ou Pierre Alain Cephas Mouanga et Karell Massounda. Pour se procurer l'album Elikya ya biso, il suffit d'appeler aux numéros 06 862 37 33 ou 06 553 63 39. Le cd est vendu à Brazzaville, précisément à la cathédrale Sacré-Cœur, à la paroisse saint Pie X de l'OMS et à la Paroisse Saint Louis Grignon de Monfort de Mikalou, au prix de 2000 F. CFA.

Aubin BANZOUZI

EDITION

L'Harmattan-Congo a ouvert ses portes au public

A l'occasion de Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, la maison d'Édition L'Harmattan-Congo a organisé samedi 23 avril dernier une journée portes ouvertes. Elle était couplée à la dédicace de l'œuvre de l'écrivain Antoine Obame: «Sur le parcours de la douane, la place du juge dans le contentieux douanier». Placée sous le thème «L'avenir du livre à l'ère du numérique», cette journée s'est déroulée en présence de quelques membres du Gouvernement: Jean Luc Mountou (enseignement préscolaire, primaire, secondaire et alphabétisation), et Hugues Ngouélondélé (Jeunesse et sports, éducation physique, formation qualifiante et emploi).



Antoine Obame



La couverture du livre présenté

La maison d'édition et librairie L'Harmattan-Congo, préalablement située à l'ex-Congo pharmacie, a intégré, depuis janvier 2020, son nouveau bâtiment érigé sur les cendres de l'ex-immeuble du night-club «Les diplomates», 219, avenue Nelson Mandela.

Dans son mot de circonstance, M. Gratius Collinet Makosso, le directeur de L'Harmattan-Congo, a souligné: «La maison d'édition L'Harmattan Congo, le carrefour des écrivains, enseignants chercheurs, étudiants et de toute autre personne amoureuse de littérature et désireuse de partager ses œuvres au grand public, est heureuse d'accueillir ses hôtes pour l'édition d'un livre qui, autrefois, était un mystère au Congo, puisqu'il fallait faire recours aux éditions étrangères pour publier une œuvre artistique. Avec la présence de cette maison d'édition au Congo, la publication d'une œuvre n'est plus aussi contraignante.»

A cette occasion, le livre d'Antoine Obame, le premier à être édité en 2022 par cette maison d'édition, a été officiellement présenté au public. C'est un ouvrage de 186 pages comprenant deux parties: la première comprend dix chapitres, tandis que la deuxième en a six. La préface porte l'estampille de Hugues Ngouélondélé.

Dans cet ouvrage, Antoine Obame rapporte la pratique douanière à travers des sujets qui ont inspiré ses réflexions, ses responsabilités prises et ses missions accomplies.

Il s'agit, en outre, de recueillir un juste milieu entre les pouvoirs du juge, d'une part, et les pouvoirs de l'administration des douanes, d'autre part, pour bien lutter contre la fraude douanière et confirmer le droit des agents verbalisateurs poursuivants.

V. GUEMBELA

Cérémonie de présentation et dédicace du roman

«L'imposture. Les pièges de l'amour» de Florent Arnel Malembi



Moderateur : Pierre Ntsemou, écrivain
Présentateur: Aubin Banzouzi, écrivain
Critique littéraire: Fidèle Biakoro, écrivain
Date : vendredi 29 avril 2022
Lieu : bibliothèque du CERC, à La Semaine Africaine, en face du CHU-Brazzaville.
Heure : à partir de 15h00
Prix promotionnelle du livre : 5.000 F.CFA
Prix du livre après l'évènement : 10.000 F.CFA
Entrée libre

JOURNEE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Aider les écrivains congolais à bénéficier de leur droit d'auteur

L'humanité a célébré, le 23 avril dernier, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a fait une déclaration le vendredi 22 avril dernier, à Brazzaville.

Il a relevé qu'au Congo, «les écrivains, éditeurs et producteurs ne bénéficient pas encore de la redevance du droit d'auteur. Non seulement parce que la plupart d'entre eux ne sont pas sociétaires du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA), mais aussi parce qu'ils n'ont pas suffisamment appréhendé la nécessité de protéger leurs œuvres, surtout à l'ère du numérique où la duplication et la piraterie causent d'énormes préjudices. A cet effet, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la Confédération internationale des sociétés d'auteurs compositeurs (CISAC) et l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) recommandent vivement aux pays dont les écrivains ne bénéficient pas de la redevance du droit d'auteur de prendre des mesures en faveur de cette corporation, notamment:

-L'inscription au budget des Ministères en charge des enseignements et de la recherche des lignes intitulées: «compensation au paiement du droit d'auteur» au bénéfice des écrivains et des producteurs du matériel didactique. Selon l'esprit de cette recommandation, ces fonds seront orientés dans les comptes des organismes professionnels de gestion collective implantés dans les pays

concernés. C'est le cas de la Société congolaise du droit d'auteur (SOCODA), en RDC, la Société gabonaise du droit d'auteur (SOGADA) au Gabon et, bien entendu, le Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA), pour ce qui nous concerne. Ce n'est que dans ces conditions que les écrivains, créateurs des œuvres de l'esprit par excellence, pourront bénéficier du fruit de leur travail, à savoir: le droit d'auteur».

Dieudonné Moyongo a également rappelé que depuis les indépendances, l'histoire des politiques publiques du livre en Afrique subsaharienne, c'est la chronique d'une quête laborieuse qui se poursuit.

«De ce fait, la décennie écoulée, l'Union africaine a concentré son action sur un fort plaidoyer en faveur de la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales du livre et de la lecture dans le continent...

Tout récemment, le rapport des états généraux du livre en langue française, tenus à Tunis du 21 au 23 septembre 2021, s'était inscrit dans une politique économique, culturelle et éducative.

Ledit rapport devait déboucher sur des propositions, des initiatives ou des programmes permettant un suivi au travers d'indicateurs mesurables, autrement dit, faciliter l'accès au livre pour



Le ministre Dieudonné Moyongo.

tous et créer les conditions pour mieux faire circuler les œuvres et les auteurs dans l'espace francophone», a-t-il affirmé.

«Pour cela, a-t-il poursuivi, il s'agira, pour nos pays, entre autres, de:

- procéder, sans délai, aux études diagnostiques préparatoires et formuler des politiques nationales du livre et de la lecture sur la base du cadre continental approuvé ;
- mettre en place des mécanismes de collecte des données statistiques sur le livre dans chaque pays ;
- placer au cœur des principales préoccupations de politiques publiques, la question de la mise en place des bibliothèques publiques et des bibliothèques scolaires, ainsi que leurs financements ;
- ratifier et appliquer effectivement les conventions internationales régissant la libre circulation et la détaxe du livre par tous les Etats ;
- mettre en place un cadre de

concertation entre les acteurs privés et associatifs de la chaîne du livre et les représentants gouvernementaux, afin d'établir une communication suivie dans le domaine de la promotion du livre et de la lecture...».

«Grâce aux initiatives privées et aux soutiens conjoints du ministère de la Culture et des arts et des ministères des Enseignements, appuyés par leurs partenaires techniques et financiers, la République du Congo retrouvera progressivement sa figure de pionnier dans le domaine du développement d'un réseau élargi de bibliothèques à travers le pays, comme cela fut le cas dans la décennie 70-80», a déclaré Dieudonné Moyongo.

À signaler qu'au Congo, cette célébration était placée sous le thème: «Le livre congolais en fête».

Véran Carrhol YANGA

MUSIQUE

Mussi Kongo signe «Eveil»

Artiste-musicien congolais, Mussi Kongo, de son vrai nom Aziany Mbelani Nkouka, a animé le 22 avril dernier à l'Institut français du Congo (IFC), une conférence de presse pour présenter son premier opus reggae intitulé «Eveil», qu'il vient de mettre sur le marché du disque.



La pochette de l'album.



Aziany Mbelani Nkouka

La sortie officielle de l'album a eu lieu le 24 avril dernier à minuit. C'est un opus de sept titres dont «La crise de l'emploi» qui en est la chanson phare. «Il est disponible sur toutes les plateformes de distribution», a indiqué l'artiste. Quant aux CD, «ils seront disponibles à la fin du mois d'avril», a précisé l'auteur-compositeur du genre musical reggae qui a émergé à la fin des années 1960 en Jamaïque dont il est l'une des plus populaires expressions musicales. Le reggae devient mondialement connu dans les années 1970, dans le sillage du succès de Bob Marley et s'impose comme un style musical porteur d'une culture qui lui est propre. Abordant des thèmes souvent liés à des questions politiques et sociales, le reggae s'est forgé une réputation de musique des opprimés.

Intimement lié au mouvement rastafari, lui-même né en Jamaïque, le reggae est à la base, une musique de conscientisation, d'édification et d'appel à l'éveil pour une prise de conscience vigoureuse. «L'album Eveil se veut être un outil de prise de conscience africaine. J'ai choisi ce concept pour éveiller et susciter les consciences des peuples du monde», a dit l'artiste-compositeur, leader du groupe Kizma connection.

Et d'indiquer qu'il tirait son inspiration du quotidien. «J'ai voulu être celui qui devrait dire haut, ce que les gens disent bas. «Eveil» est venu pour secouer le peuple africain».

Pour l'artiste, son album est très particulier. «Ma musique est différente des autres. J'ai fait intervenir des nouvelles sonorités. Comme le Marieba et le Caliba qui pourraient remplacer le balafon africain. Je suis parti du folklore congolais pour donner une autre connotation au reggae», a-t-il expliqué.

Quant au temps qu'il aurait pris pour préparer cet album, il a répondu: «Dix ans. Nous avons travaillé et retravaillé les textes et la musique. Le studio nous a pris six mois».

Cyr Armel YABBAT-NGO

LIVRE

Une conférence sur «Russie-Occident: une guerre de mille ans»

«Russie-Occident: une guerre de mille ans», c'est le titre du livre de l'écrivain, journaliste et homme politique suisse, Guy Mettan, au centre d'une grande conférence le 21 avril 2022, à l'amphithéâtre de l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville.

Cette conférence a été animée par l'auteur lui-même, en visioconférence. C'était en présence de la directrice de la Maison russe, Mme Maria Fakhruddinova, des enseignants, écrivains, chercheurs, étudiants et autres invités.

Sous-titré: «La russophobie de Charlemagne à la crise Ukrainienne», cet ouvrage paru en 2015 et traduit en six langues traitait déjà l'actualité de l'heure. Et projetait aussi la propagande médiatique occidentale actuelle. Sept ans se sont écoulés depuis la première parution de l'ouvrage, sept longues années pendant lesquelles la russophobie occidentale, loin de s'apaiser, a redoublé d'intensité. Il serait fastidieux d'en rappeler tous les détails tant ils sont nombreux, à en croire l'auteur. Seulement, l'on peut retenir que chaque année, en moyenne, une nouvelle affaire

est montée en épingle par les dirigeants et les médias occidentaux dans le but de discréditer la Russie auprès des opinions publiques et d'entretenir un climat d'animosité. L'auteur qui subit actuellement des pressions pour ses opinions se dit vraiment indigné du fait que l'Occident qui, semble-t-il, prône la démocratie et la liberté d'expression, se verse, subitement et de façon désagréable, dans la désinformation et la privation de certaines libertés.

Guy Mettan, se basant sur sa propre expérience, demande aux futurs journalistes et autres étudiants de croire en eux-mêmes, surtout dans ce contexte où l'information n'est plus diversifiée et que les règles déontologiques bafouées peuvent leur place que dans le manuel d'éthique. Selon lui, ce qui choque le plus dans l'attitude des médias occidentaux qui se targuent d'être à la pointe de la déontologie jour-



Mme Maria Fakhruddinova pendant la conférence

nalistique et dénoncent volontiers la "propagande" des autres, c'est le manque stupéfiant de questionnement qui est pourtant à la base de leur métier. C'est dans ce même contexte que la culture aujourd'hui est de plus en plus politisée. Plusieurs personnes déjà, selon lui, subissent dans un silence totalement dangereux les effets dévastateurs de ce phénomène, sinon de cette russophobie. L'auteur n'a pas oublié de mentionner que même les ménages sont aussi politisés, s'appuyant ainsi sur les exemples

concrets des couples mixtes russo-occidentaux. Le phénomène de russophobie qui prend de l'ampleur a suscité d'ailleurs l'indignation des hommes de culture de par le monde. En Italie, par exemple, la création de fresques murales de Dostoïevski explique bien cette prise de position des artistes.

Guy Mettan a même fustigé le «Testament de Pierre le Grand», ce document totalement fabriqué qui servit d'arme de propagande à Napoléon pour renforcer le moral de ses troupes afin de justifier sa



Des participants à la conférence

guerre inutile contre la Russie. Avant de clore son intervention, l'auteur a rappelé à l'assistance que si son livre se révèle parfois critique avec les médias, il ne fait pas non plus un procès de journalisme.

Si ce livre, en montrant le poids des préjugés hérités de l'histoire pouvait contribuer à faire cesser cet ostracisme millénaire qui mine l'Occident de l'intérieur, en l'amputant d'une grande partie de lui-même, il aurait alors atteint son but.

Car faisant une introspection, l'Occident devrait enfin comprendre qu'il ne se limite pas seulement, selon la formule du général de Gaulle, mais plutôt s'étend bien de l'Atlantique au Pacifique. La troisième parution du livre de Guy Mettan est prévue pour le mois de mai et sera disponible dans la bibliothèque de la Maison Russe au Congo.

Sévérine EGNIMBA



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles
au Congo

«PRODIVAC»

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N°001-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022

Secteur: Agriculture

Référence de l'accord de financement: Prêt FAD
2000200004602

N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives au «Recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter un appui à la structuration et à la professionnalisation des organisations et plateformes des chaines de valeurs».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement de contribuer au développement des compétences des acteurs des chaines de valeurs et de promouvoir l'entreprenariat agricole.

De façon spécifique, il s'agira de:

1- Identification des acteurs: (i) Identifier les acteurs majeurs des maillons des chaines de valeurs ciblées (manioc, maïs grain, aviculture: poulet de chair et œuf, pisciculture: Tilapia du Nil, Clarias) par le PRODIVAC dans les bassins de production prioritaires, (ii) Caractériser les acteurs et établir leurs profils selon des critères de compétitivité et du degré d'intégration dans les chaines de valeurs, (iii) Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces des acteurs et de leurs organisations, (iv) Etablir une cartographie numérique dyna-

mique des acteurs des chaines de valeur, (v) Présenter selon une approche géographique un plan de développement des chaines de valeurs ciblées définissant d'une part, les actions prioritaires à mettre en œuvre dans l'espace et dans le temps, et de l'autre, les intervenants plausibles et les coûts y relatifs, (vi) Effectuer selon une approche géographique, une analyse de marché sur les chaines de valeurs agro-alimentaires cibles.

2- Accompagnement des acteurs : (vii) Appuyer les acteurs de chaque maillon des chaines de valeur à s'organiser en unions, associations ou groupements de producteurs et ou de transformateurs, transporteurs, commerçants de produits agricoles, (viii) Faire adopter les textes régissant ces organisations et plateformes, (ix) Appuyer les acteurs de ces maillons à mettre en place des instances dirigeantes de ces structures, (x) Recenser les besoins en formation des organisations et plateformes des chaines de valeurs ciblées, (xi) Réaliser les formations des instances dirigeantes des organisations et plateformes des chaines de valeur et animateurs relais et (xii) Suivre les activités des acteurs à la base et renforcer leurs capacités par les animateurs relais. La mission sera réalisée sur trois (03) années du projet.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations

similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09 h 00 à 15 h 00', heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 5 mai 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°001-PPM/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2021: RECRUTEMENT D'UN (1) CABINET DE CONSULTANTS CHARGE D'APPORTER UN APPUI A LA STRUCTURATION ET A LA PROFESSIONNALISATION DES ORGANISATIONS ET PLATEFORMES DES CHAINES DE VALEURS», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 21 Avril 2022

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU



Avis d'Appel d'Offres
(Sans pré-qualification)



N° de l'AOIO: 001-2022/MATIER/DGGT/CT-CEP

Émis le :

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier.

Projet: Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire- Brazzaville-Bangui-N'Djamena - phase 1.

Intitulé du Marché: Aménagement et bitumage de la route Ouesso-Pokola (47 km), avec la construction d'un pont de 616 m sur la Sangha.

Pays: République du CONGO.

N° Prêt: 206/CG-21/01-INFRA du 10/12/2021.

Mode de passation des marchés: Appel d'offres international ouvert.

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), ci-après dénommée la Banque, pour financer le Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire- Brazzaville-Bangui-N'Djamena - phase 1 (CD13), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Aménagement et de bitumage de la route Ouesso-Pokola (47 km), avec la construction d'un pont de 616 m sur la Sangha. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct.

La Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral sollicite des Offres fermées de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir, sans que cela ne soit limitatif:

- la vérification complète et la mise à jour du dossier technique joint au dossier d'appel d'offres;
- le rétablissement et l'implantation de la route à partir des bornes topographiques existantes;
- la réalisation des pistes, des voies d'accès et des plateformes d'installation de chantier y compris les revêtements et leur entretien ;
- les travaux préparatoires (débroussaillage, préparation des emprises, clôture, signalisation, installations de chantier, implantations de repères kilométriques);
- la réalisation et l'entretien des aires d'installation;

- la production des notes de calcul détaillées, des détails d'exécution et des plans conformes à l'exécution des routes et des ouvrages accessoires, des ouvrages d'assainissement hydraulique, des plans de récolement;
- les travaux de raccordement aux différents réseaux, nécessaires au bon fonctionnement du chantier;
- la réalisation des déviations obligatoires et de tous les travaux ou dispositions nécessaires au maintien de la circulation dans les zones affectées par les chantiers;
- la fourniture et l'entretien de toute la signalisation provisoire pendant la durée des travaux;
- les travaux topographiques nécessaires à l'exécution des travaux;
- l'installation et le fonctionnement du laboratoire de chantier;
- les travaux géotechniques nécessaires à l'exécution;
- les terrassements et autres travaux nécessaires à l'aménagement d'une plateforme routière de 11,50 m de large dont de 7,5 m de chaussée et deux accotements de 2,00 m chacun de part et d'autre sur un itinéraire de 47 km;
- la réalisation des couches de chaussée;
- le revêtement de la chaussée en béton bitumineux et des accotements en enduit superficiel bicouche;
- l'aménagement des fossés, caniveaux et autres ouvrages d'assainissement de la route;
- la remise en état des gisements d'emprunt et bases secondaires suivant le PGES;
- la remise en état des lieux après l'exécution des travaux.

La procédure d'appel d'Offres sera conduite par mise en concurrence (internationale) en recourant à un Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles telle que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

1. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres pendant les heures de travail de 9 heures 00 à 14 heures 00 à l'adresse mentionnée ci-dessous Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP: 14 729; Tél.: (+242) 05 386 35 32; 06 956 86 64, E-mail: ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com; batoung123@gmail.com

2. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA. La méthode de paiement sera le chèque ou virement bancaire.

3. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 juin 2022 à 12 heures 30 mn. Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les Offres hors délai seront rejetées. Les Offres seront ouvertes publiquement, le même jour à 13 heures 30 mn, en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous.

4. Les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission, pour un montant d'Un milliard (1 000 000 000) Francs CFA.

5. L'adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est: Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO -

2, Route de la Base militaire,
5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU
(à côté de l'Aéroport Maya-Maya).
BP: 14 729; Tél.: (+242) 05 386 35 32; 06 956 86 64,
E-mail: ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com;
batoung123@gmail.com.

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO. -

INFRASTRUCTURES

Course contre la montre pour la réhabilitation du Stade Massamba-Débat

Un mois et demi du début des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-Côte d'Ivoire 2023, le Congo entend dissiper les inquiétudes sur le respect des délais de remise en conformité du Stade Massamba-Débat, afin qu'il abrite les matches des Diables-Rouges. Il faut faire vite.

Le Stade Massamba-Débat est suspendu depuis octobre 2021 par la CAF (Confédération africaine de football) pour non-conformité aux normes réglementaires de l'instance africaine. Il n'empêche. Les dirigeants du football congolais veulent y faire disputer les matches des Diables-Rouges pour éviter le sort de l'AS Otohô qui a vu ses matches à domicile de la Coupe de la Coupe de la Confédération être délocalisés à l'étranger et n'a pas pu compter sur le



Autorités, dirigeants de la FECOFOOT et techniciens de Zenghwei visitant le stade

soutien de ses supporters. Un handicap lourd. Des travaux de mise en conformité sont prévus au Stade Massamba-Débat, mais sera-t-il prêt pour accueillir le 14 juin prochain le deuxième match des Diables-Rouges face à la Gambie pour le compte de

la deuxième journée ?

Le Gouvernement congolais affirme avoir fait du chantier de Massamba-Débat un dossier prioritaire, par rapport au Complexe sportif "La Concorde", à Kintélé, et une question de fierté nationale. Vendredi 22 avril der-

nier, le directeur de cabinet du ministre en charge des Sports, Charles Makaya, accompagné des dirigeants de la FECOFOOT et des techniciens de la société chinoise Zengwei qui a en charge la réhabilitation de ce stade, sont descendus sur ce chantier. Charles Makaya s'est voulu rassurant. «*Nous avons refait une visite du stade en ciblant les travaux prioritaires qu'il y a à faire avant le 25 mai et que nous puissions obtenir une homologation provisoire*», a-t-il déclaré.

La pression est sur l'entreprise Zengwei qui promet de tenir la cadence pour terminer à temps les travaux. Normalement, une prochaine visite de la CAF est prévue, pour inspecter l'ensemble des travaux concernés par ses compétitions.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FOOTBALL / LIGUE 1 DU CONGO

La calculette au bout des doigts

Le feuilleton de Ligue 1 se poursuit. A cinq journées de la fin, les candidats au titre et les équipes qui luttent pour leur maintien commentent à épier leurs concurrents et faire des calculs par rapport au calendrier.

pour enfoncer Patronage Sainte-Anne au bas du tableau en l'emportant par 3-1. Samedi 23 avril, l'AS Otohô qui reçoit ses adversaires à Brazzaville depuis le début de la compétition, épinglait à son tableau de chasse l'AS Chemi-



L'AS Otohô s'offre le leadership du championnat

Avec, fin avril, est venu le temps de ressortir les calculettes et les petits cahiers dans lesquels on consigne des résultats virtuels afin de deviner le futur champion et le probable relégué. Au sortir de la 21e journée, le pouvoir a changé de mains. L'AC Léopards a abandonné le leadership du championnat. C'est l'AS Otohô, vainqueur des Diables-Noirs en match remis, qui se l'est offert avant la confrontation entre les deux équipes en milieu de semaine. On le voit, les prochains débats ne manqueront pas de piquant, même si les protagonistes en servent souvent d'insipides.

Cela étant, cette journée n'a pas dérogé à l'intérêt du public pour ses favoris. Et celle-ci était partie, vendredi 22 avril du Stade Massamba-Débat, sur la victoire-surprise de JST (2-0) aux dépens de l'AC Léopards de Dolisie, alors que l'Etoile du Congo se coupait en quatre

nots de Pointe-Noire (3-0). Quelques minutes après, sur la même aire de jeu, FC Kondzo faisait entendre raison à Nico-Nicoyé (4-0). Dimanche 24 avril, sous une canicule à vous cuire le crâne, les Diables-Noirs peinaient à se débarrasser du FC Nathalys (1-0), tandis que V.Club-Mokanda renouait avec la victoire (2-1) face au CARA.

G.-S.M.

Classement officiel

1. AS Otohô (47 points, 20 matches). 2. AC Léopards (43 points, 20 matches). 3. Diables-Noirs (40 points). 4. JST (34 points). 5. Inter Club (28 points) 6. CARA (31 points). 7. Etoile du Congo (31 points). 8. FC Kondzo (30 points). 9. V.Club-Mokanda (29 points). 10. AS Cheminots (19 points). 11. FC Nathalys (19 points). 12. AS BNG (15 points, 20 matches). 13. Patronage Sainte-Anne (13 points). 14. Nico-Nicoyé (12 points).

VOLLEY-BALL

"Les jeunes doivent emboîter notre pas"

Jean Michel Moukeba Ngoma dit «Moubarrack», ancien international congolais, est actuellement coach de l'équipe AS Valère Mady de Dolisie. Nous l'avons rencontré en pleine séance d'entraînement.

***Coach, il y a plusieurs disciplines sportives pratiquées au Congo, peut-on connaître la raison de votre choix pour le volleyball?**

**Tout petit, j'ai commencé à pratiquer le sport comme gardien de but au mwana-foot. En 1985, un entraîneur de volleyball m'a dit : «*Petit, tu as une bonne carrure, ne peux-tu pas venir pratiquer le volleyball ?*». Au départ, je ne connaissais pas ce sport. Il a tout fait pour me convaincre. Je suis allé dans son équipe, et j'ai tenté mes premières touches de balle. Au fil du temps, j'ai commencé à aimer la discipline. Je ne manquais plus aux séances d'entraînements, et en peu de temps j'ai excellé.

***Du gardien de but, vous voici maintenant au volleyball. Quels sont alors vos grands moments?**

**Ils sont nombreux. Tenez ! En 1987, évoluant dans le club ASM (Association sportive de Madingou), dont le président était Ozone Malanda, j'ai été plébiscité meilleur joueur de la Bouenza. La même année ASM a pris part au championnat national juniors à Dolisie. Nous avons joué la finale face aux Diables noirs (3 sets à 2). ASM a occupé la deuxième place. Au sortir de cette compétition, Jean-Claude Nganga, alors ministre des sports s'étant intéressé à moi, a instruit les dirigeants que je sois présélectionné dans l'équipe nationale. Après ce championnat, pour des besoins d'études, je suis venu à Dolisie, où j'ai intégré l'AS Cheminots qu'entraînait le coach Mouanda. En 1988, AS Cheminot a participé au championnat national à Pointe-Noire. Nous avons rencontré le



Jean Claude Moukeba-Ngoma

club CCAP (Club corporatif des agents du parti, un club affilié au PCT). Pendant qu'on jouait, le président de cette équipe qui avait de l'admiration pour moi, me filmait. A la fin du match, il m'a fait voir les photos tout en me priant de le suivre à Brazzaville. C'est ce qui fut fait. J'ai rejoint son club aux côtés de Roland Pépika, Laurent Massamba, Rodriguez Ndinga, Niongou, Anicet, le grand Bouka et bien d'autres. Nous étions encadrés par feu coach Aubert Onvouli. Après CCAP, j'ai été sollicité par Jean Marie Ampébé, président d'Inter club. L'équipe avait pour entraîneur Bénédicte Okiemou. J'ai fait sensation à l'Inter club; nous étions champion du Congo pendant plus d'une décennie. Parmi les grands moments, je ne saurais oublier le match Congo-Egypte, au Kenya, match comptant pour le Championnat d'Afrique des clubs champions. Au retour de cette compétition, j'ai intégré le club Avenir du rail. En 1993, nous avons traversé le fleuve Congo pour Kinshasa. Nous avons livré des matches de gala avec les clubs Gougart et la DSP (Direction de la sécurité présidentielle). J'ai été réperé par plusieurs dirigeants de Kinshasa. Certains avaient proposé m'envoyer en Egypte faire le professionnalisme

TRIBUNE

Les avantages du professionnalisme

Le professionnalisme est un passage obligé, imposé par la FIFA. Pour l'instance faïtière du foot mondial, il faut se préoccuper avant tout de la situation des joueurs ; et ce sera l'un des tout premiers soucis de l'organisation professionnelle à entrevoir pour tout pays. Notre sujet d'aujourd'hui traite, comme annoncé dans notre dernière édition, des avantages que le professionnalisme peut apporter. Je vais les citer en vrac. Il y a l'émulation des jeunes, tous ces jeunes qui vont rêver de devenir quelque chose par le football professionnel et qui vont avoir dès leur plus jeune âge cet esprit de compétition sans lequel on ne peut réaliser de grands desseins.

Le professionnalisme va servir pour la prévention de la délinquance, parce que le jeune homme qui est attiré dans les structures du football et qui trouve là une activité sportive occupant son esprit n'a plus le temps de se livrer à la délinquance telle qu'elle a tendance à se développer dans notre pays.

Le professionnalisme va apporter la distraction du plus grand nombre. Vous savez ce que c'est que le football dans notre pays. Imaginez : lorsqu'il sera pensé, organisé, projeté, un plus grand nombre de personnes viendra se distraire dans un sport qu'il aime.

Le professionnalisme va apporter le rayonnement des villes, le rayonnement des départements, le rayonnement du pays tout entier. N'oubliez pas que le Brésil, par exemple, n'est pas seulement le café, le Brésil est surtout le roi Pelé et son football. C'est à partir des victoires du Brésil en Coupe du monde, à partir du rayonnement de Pelé, que le monde entier s'est intéressé au Brésil, que les investisseurs sont arrivés, que les courants d'affaires se sont établis, que le Brésil a pu bénéficier de cette croissance et de cette prospérité qu'on connaissait.

Le professionnalisme, c'est aussi la promotion sociale. Regardez aujourd'hui ce que Pelé a été dans le monde. Au début il était un cireur de chaussures dans les rues de Sao Paulo ; il a pu s'élever et devenir l'une des personnalités les plus connues dans l'histoire de l'humanité, acquérir une richesse considérable. Regardez aujourd'hui Samuel Eto'o, ce qu'il représente pour le Cameroun. Je crois que demain, lorsqu'un jeune Congolais se sera hissé à ce niveau, ce sera quelque chose de hautement positif pour notre pays, et il n'y a pas de raison qu'on n'en arrive pas là, vu les qualités de nos footballeurs.

Le football professionnel va apporter le développement économique. Imaginez le nombre d'emplois qui seront créés par l'existence du professionnalisme et par l'effet multiplicateur de Keynes, regardez tout ce que cela va embrancher dans le système économique.

Le football est un ciment de l'Unité nationale. Nous avons besoin de réaliser des choses communes, de vivre des émotions communes, les victoires que nous pouvons remporter à l'échelon international viendront cimenter ce vouloir-vivre en commun. Il faut donner au pays des grands desseins, et rien n'est plus grand pour y arriver que la pratique du football professionnel. Voilà ce qu'on peut dire de ce foot professionnel, ce qu'il peut être pour le Congo. Mais il faut qu'il y ait une évolution des esprits suffisante pour que le professionnalisme soit viable.

Jean ZENGABIO

BASKET-BALL A BRAZZAVILLE

Les résultats ci-après ont été enregistrés le week-end dernier, dans le cadre de la cinquième journée des championnats départementaux :

Seniors dames: Brazza Basket-Inter Club II (53-32), Anges Noirs BC-Inter Club I (00-20)

Seniors hommes: Anges-Noirs BC II-Ombre Céleste (111-45), Anges-Noirs BC) I-Diables-Noirs BB (55-72), RCO-CARA (61-78), AS Thomas-Otohô BB (52-58), Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne (83-61).

dans ce pays. Je vous signale que j'ai terminé le sport de compétition dans l'Inter club.

***Avez-vous un conseil à donner aux jeunes souhaitant embrasser le volleyball ?**

**Au terme de ma carrière de joueur, je me suis lancé dans l'entraînement. J'ai participé à plusieurs stages et obtenu le diplôme d'entraîneur CAVB (Confédération africaine de volley-ball) Niveau 1 et celui d'arbitre CAVB niveau 1. J'ai participé au stage d'entraîneur de la Fédération internationale de volleyball (IFV) dirigé par

l'expert mondial André Glaive. De passage à Ouesso, j'ai animé le volleyball dans cette ville. Du coup, la Sangha a même pu participer pour la première fois au championnat national et occuper la 4e place. Je demande aux jeunes, surtout les filles au grand gabarit, de pratiquer le volleyball. Les jeunes qui ont suivi notre exemple sont devenus, pour certains, des professionnels à l'étranger.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI